

Louvigné de Bais



Bulletin municipal

Décembre - 2017 - N° 69

A l'aube de cette fin d'année, je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous, habitants de Louvoigné de Bais et je vais vous retracer les grandes lignes de 2017 ainsi que les projets à venir.

2017 est une année très riche en évènements dont nous n'avions pour certains, pas toutes les données ; je veux parler de la Ligne à Grande Vitesse. Cette infrastructure nous en parlons depuis plusieurs années et voilà la mise en service effective. Très tôt après le 1er juillet, les discussions sur la curiosité du TGV se sont transformées en inquiétude dûe au bruit et autres nuisances qui s'en dégagent. La mairie a reçu tous les riverains et associations qui le souhaitaient. Une réunion, pour toutes les communes traversées par la LGV a été organisée à la sous-préfecture de Rennes, nous étions présents : des points de relevés sonores vont être effectués. Nous restons très attentifs sur ce sujet.

Un autre évènement est en cours de réalisation : la salle multifonctions. Depuis juin, une grue perchée à 40 mètres surplombe le futur parois entre la nouvelle et l'ancienne salle. Dans un an, nous serons dans la phase finale.

Dans le premier semestre 2018, nous allons revoir les réseaux assainissement sur les rues : Madame de Sévigné, Guy d'Espinay et Saint Patern. Nous procéderons bien entendu à l'effacement des réseaux sur ce même parcours s'il en était besoin. Les riverains de ces trois rues seront sollicités pour un contrôle de leurs raccordements à l'assainissement et pour une mise en conformité éventuelle.

Sur notre commune, un autre projet est à l'étude : un pôle médical avec pharmacie juxtaposée (déplacement de la pharmacie actuelle). L'Agence Régionale de Santé a validé le projet. Le cabinet d'architectes Gesland-Hamelot a été retenu pour ce projet. Nous savons que quatre médecins et une dizaine de paramédicaux s'engagent dans ce projet.



En ce qui concerne les travaux de l'église, la tranche 2 arrive à son terme. Nous avons dû faire face à de nombreuses anomalies, notamment sur la partie bois, mais tout cela est du passé et nous réfléchissons déjà à la mise en place de la 3^e et dernière tranche de rénovation : la façade nord et le clocher.

A côté de ces réalisations, nous avons bien entendu tous les petits travaux d'entretien, d'amélioration, de mise en conformité, de réparation qui sont réalisés par les agents du service technique. Je tenais à les féliciter pour leur autonomie et leur professionnalisme.

Tous les nouveaux projets reflètent le dynamisme de notre commune.

J'en profite également, pour souhaiter la bienvenue aux 26 nouveaux nés de 2017 (à l'instant où je vous écris) et féliciter les 5 couples qui se sont unis dans notre mairie. Ceci est la preuve que Louvoigné de Bais est une ville attractive, accueillante et qu'il y fait bon vivre.

Bonnes fêtes de fin d'année à Tous

Joseph Jeuland

Sommaire

P 2 de couv.	Editorial
1 à 7	Vie communale Autorisations d'urbanisme Etat civil Cantine CCAS Accueil de loisirs Bibliothèque Nouveau commerçants et artisans
8 à 10	Actualité municipale Environnement et urbanisme Loisirs, Enfance et Jeunesse Travaux Divers Pôle médical
10 à 15	Informations municipale Horaires mairie Agence postale Recensement militaire Argent de poche Élagage des haies Vêtements oubliés Incivilité Certificats d'immatriculation Carte d'identité Calendrier des manifestations SMICTOM Festival DèsArticulés Journées du patrimoine
16	Informations diverses EPAL Information de la maison de la consommation et de l'environnement La maison du logement Prévention des intoxications au monoxyde
17	Chronique des élus d'opposition
18 à 25	Vie scolaire Charles Perrault Envol APEL / ENVOL Ecole privée Saint Patern APEL
26 à 39	Vie associative CSF Anciens Combattants Palets club Club Amitiés et Loisirs Fait Mains Danse Arts Plastiques Cabarets du Cœur La Vigne au loup Dynamic Gym Playmo Aventure 35 Chasse Les Ptites raquettes Football-Club Ouvrez les guillemets Volley La paroisse

AUTORISATION D'URBANISME

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Sarl Prana, la Chardonnais** - création d'ouvertures (fenêtres et porte de secours)
- ✓ **Lelouette David, 20 rue du Bourg Joly** - changement de portes et fenêtres
- ✓ **Martin Bernard, 23 rue des frères Amyot d'Inville** - abri de jardin
- ✓ **Gautier Guillaume, la Taunière** - pose de 6 fenêtres de toit
- ✓ **Mouesy Huguette, 4 cité Bel Air** - remplacement de haie et grillage
- ✓ **Martinais Thierry, 3 les Champs** - construction d'un appenti
- ✓ **Gandzounou Gémil, 2 rue des Fontaines** - pose d'un vélux sur toit du garage
- ✓ **Gilbert Cédric, 18 lot du Bois Nouveau** - construction d'un garage et modification d'ouverture
- ✓ **Lelouette David, 20 rue du Bourg Joly** - réhabilitation commerce en logement
- ✓ **Home+ , la Couardière** - pose 12 panneaux photovoltaïques
- ✓ **Fago Jean-Pierre, 14 résidence des Jardins** - pose de clôture bois
- ✓ **Géraud Gérard, 14a rue Anne de Bretagne** - construction clôture en pierre
- ✓ **Fouquereau Erwan , 2 rue Guy d'Espinay** - pose de fenêtres de toit
- ✓ **Hamel Hervé, 13 lotissement Bel Orient** - préau
- ✓ **Henrard Philippe, 5 rue de la Touche** - pose de Fenêtres de toit
- ✓ **Amice Andréa et Aurélie, la Haute Chesnais** - rénovation et création d'ouvertures
- ✓ **Brossier jean, 1 rue du Val** - travaux de peinture en façade
- ✓ **La Française des Plastiques, la Chardonnais** - déplacement d'une porte et d'une rampe d'accès
- ✓ **Sarl Prana , la Chardonnais-** création d'ouverture à l'étage et porte de secours

Permis de construire accordés

- ✓ **Jeuland Pascal, la Chardonnais** : extension
- ✓ **Poirier Joël, la Mancellière** : construction d'un bâtiment d'élevage
- ✓ **Le Bihan Jean-Yves, la Frotais** : abri de jardin
- ✓ **Orhan Daniel, 12 lotissement les Vallons** : création d'un garage
- ✓ **Gaec de la Gilberdière, la Gilberdière** : construction d'une stabulation
- ✓ **Esnault Marie-Thérèse, rue des frères Amyot d'Inville** : maison individuelle
- ✓ **Esnault Guy, la Chardonnais** : rénovation et extension maison habitation

Il est rappelé que les abris de jardins sont soumis à autorisation d'urbanisme. Les demandes de « déclaration préalable » sont à faire en mairie.

Une amende pour défaut de permis de construire ou de déclaration préalable peut-être comprise entre 1200 € / m² et 6000 € / m² (article L480-4 du code de l'urbanisme)

Etat civil



Naissances :

- ✓ **Rethiers Marius,** 5 rue des Sources, né le 13.03.17 à Vitré
- ✓ **Vinqueur Margaux,** 2 rue du Ruisseau, née le 13.04.07 à St Grégoire
- ✓ **Haigron Rose,** la Morinays, née le 01.05.17 à Vitré
- ✓ **Dayot Eloise,** 20 rue des Fontaines, née le 14.05.17 à Rennes
- ✓ **Bourriquen Margot,** 33 rue des Fontaines, née le 31.05.17 à Vitré
- ✓ **Tual Anaë,** 25A rue des frères Amyoyt d'Inville, née le 23.07.17 à Rennes
- ✓ **Martin Clément,** 2B rue de la Bouvrie, né le 30.07.17 à Vitré
- ✓ **Sourdrille Nolween,** la Garenne, née le 18.08.17 à Vitré
- ✓ **Chauvin Maïke,** 2 rue Mme de Sévigné, né le 29.08.17 à St Grégoire
- ✓ **Meneux Jeanne,** la cour du Mesnil, née le 20.09.17 à Vitré
- ✓ **Trébon Juliette,** 18 rue de la Bouvrie, née le 30.09.17 à Vitré

Mariages :

- ✓ **Desilles Romain et Lee Gayoung,** le 16.09.17
- ✓ **Gruslin Philippe et Lenoir Annick,** le 23.09.17
- ✓ **Gauthier Philippe et Roussigné Charlène** le 07.10.17

Décès et Transcriptions :

- ✓ **Perrier Olivier,** le 06.05.17 à Vitré
- ✓ **Mouton née Duval Yvonne,** le 14.06.17 à Vitré
- ✓ **Le Scolan née Lustière Bernadette,** le 15.06.17 à Louvigné de Bais
- ✓ **Lhomme Bernard,** le 24.06.17 à Vitré
- ✓ **Colas Stève,** le 7.08.17 à Louvigné de Bais
- ✓ **Barbotin née Touin Yvonne,** le 25.09.17 à Etreilles
- ✓ **Lebreton Claude,** le 16.10.17 à Dinan



A propos de la Cantine

Suite à des échanges avec plusieurs parents d'élèves fréquentant la cantine, nous nous sommes aperçus que son fonctionnement n'était pas bien connu de tous et nous voulons apporter quelques éclaircissements.

La société Resteco a fourni les repas en « liaison froide » pendant 2 ans (les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014). Ce qui veut dire que les repas étaient livrés entièrement réalisés à l'extérieur et devaient être réchauffés sur place.

Cette méthode ne donnant pas entière satisfaction, nous avons revu le mode de fonctionnement. Depuis la rentrée 2014, toute la cuisine est faite sur place. En effet, la société Resteco (qui s'appelle maintenant Convivio) nous met un cuisinier à disposition et celui-ci prépare les repas dans la cantine municipale de Louvigné. Il gère intégralement le fonctionnement, passe ses commandes, réceptionne ses marchandises et cuisine en temps réel.

Les menus sont élaborés par une diététicienne qui précise également le grammage nécessaire par enfant en fonction de son âge.

Des contrôles sanitaires sont effectués régulièrement : les uns via

la société Convivio et les autres demandés par la commune à un organisme indépendant (LEHA)

Pour ses commandes, le cuisinier s'appuie sur les inscriptions que font les parents à l'avance. Les inscriptions sont donc très importantes pour gérer au mieux les quantités commandées. Le pointage fait à l'école le matin lui permet d'affiner le chiffre et de connaître précisément le nombre de repas qu'il doit préparer pour le midi.

Pour les enfants qui présentent des problèmes d'allergie, un PAI (plan d'alimentation individualisé) est respecté.

Nous sommes attentifs à la provenance des marchandises. Nous avons fait un pointage pendant le 1er semestre 2017. 90 % des ingrédients provenaient de France, le reste de l'UE. Depuis la rentrée de septembre 2017, la viande est à 100 % de provenance Française, les légumes et les produits laitiers sont de provenance d'Ille et Vilaine (sauf quelques fruits « exotiques »). Un repas bio est servi 2 fois par mois.

Cette méthode de fonctionnement permet de gérer au plus près le coût du repas de vos enfants. En

effet, Convivio bénéficie des prix de commande d'une grande structure. Le prix de vente du repas par Convivio (qui comprend le coût du cuisinier et la fourniture des ingrédients) est fixé en juillet pour l'année scolaire suivante. A noter que nous ne sommes facturés que des repas servis, ceux préparés en trop ne nous sont pas facturés (dans les cas d'absences de dernière minute).

Le service des repas se fait en 2 phases : de 11 h 45 à 12 h 25, les classes maternelles, les CP et les CE1 et CE2 de l'école Charles Perrault sont servis, puis de 12 h 30 à 13 h 15, c'est le tour des classes maternelles et primaires de l'école Saint Patern. Les CM1 et CM2, de l'école Charles Perrault, arrivent à 12 h 25 et repartent à 13 h 05 pour bénéficier de 10 minutes de récréation avant la reprise des cours. Au total, 8 personnes sont affectées au 1^{er} service et 5 au 2^e service, sans compter le cuisinier qui tient les plats à disposition du personnel de service, et Damien Pinel (coordinateur des temps périscolaires). Pendant ce temps, les enfants qui ne sont pas à la cantine sont surveillés sur leurs cours respectives par 2 agents communaux.

Centre Communal d'Action Sociale

Le 22 Avril, une centaine de personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas offert aux Louvignéens de 70 ans et plus.

Ce repas s'est déroulé à la salle polyvalente. La préparation de la salle et le service ont été assurés par les membres du CCAS et quelques conjoints dans la bonne humeur.

Les commerçants locaux (épicerie Votre Marché, restaurant Le Bretagne, boucherie «le petit limousin» et boulangerie Varette) ont été sollicités pour nous concocter un délicieux repas apprécié de tous.

Côté animation, ce sont aussi nos «artistes locaux» (chanteurs, musicien et conteurs) qui ont su mettre une bonne ambiance et permettre à chacun de passer un bon moment

dans la convivialité.

Comme les années précédentes, Régine, après ses journées à la mairie, n'a pas compté son temps personnel pour nous offrir une jolie décoration sur le thème de Pâques et du printemps (œufs, petits poussins... parsemés sur les tables étaient du plus bel effet).

Merci à Régine et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Rendez-vous le 21 avril 2018 pour le prochain repas, toujours à la salle polyvalente.

Un autre rendez-vous : le samedi 20 Janvier, le CCAS proposera à nos aînés un après-midi détente avec spectacle humoristique et goûter.

Très bonne fin d'année 2017



Accueil de Loisirs - Récapitulatif été 2017 :

Les camps :

Deux camps sous tentes ont été organisés en juillet 2017.

• **Camp poney** : Du 10 au 12 juillet à la Ferme La Ruée vers l'Air situé à Guignen (35), 12 enfants de 6 à 8 ans ont eu le plaisir d'y participer.

Accompagnés d'Audrey et de Mylène les enfants ont pu profiter de 3 séances de poney, des activités et veillées organisées par les animatrices. Malgré la météo très capricieuse les enfants sont rentrés satisfaits de ces 3 jours.



• **Camp sportif** : Du 24 au 28 juillet, seize enfants âgés de 8 à 12 ans, y ont participé, accompagnés d'Audrey et de Damien. Le programme fut chargé avec canoë, VTT, escalade, tir à l'arc et une journée au parc d'attraction L'Ange Michel, sans oublier les veillées du soir avant de se mettre au chaud dans son duvet.



Au centre :

Il a été ouvert tout le mois de juillet, la première et les dernières semaines d'août.

Au programme, nombreuses sorties : Accrobranche, Woupi, jeux au parc des Gayeulles, parcs d'attractions Ange Michel et Cobac Parc ou encore piscine à Vitré.

Un nombre important d'activités ont été organisées allant des grands jeux (chasse au trésor, jeu de piste, douaniers-contrebandiers...) aux activités manuelles en tout genre (memory photos, colliers, bracelets ...) en passant par des sorties vélos une fois par semaine ou encore des jeux sportifs à l'espace détente. Différents ateliers culinaires ont été organisés afin que les enfants dégustent ce qu'ils ont eux-mêmes préparés.

En moyenne 26 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs tout l'été.



La Bibliothèque

Venir à la bibliothèque :

L'entrée est libre et gratuite, seul le prêt est soumis à une inscription de 8€ par famille.

Divers documents sont proposés. Notre fonds est complété par des ouvrages de la Médiathèque Départementale. Cela nous permet de répondre à des demandes plus spécifiques.

La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 14h30 à 17h30,
- le vendredi de 15h30 à 18h30
- le samedi de 10h00 à 13h00.

L'équipe de la bibliothèque est actuellement composée d'une salariée, Agathe Lanoës, et de quatre bénévoles, Monique Bertinet, Michelle Betton, Gilbert Delepine et Annie Guilard. Nous remercions Françoise Petitbon et Sophie Louapre pour le temps qu'elles ont consacré à la bibliothèque.

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque à l'adresse suivante : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

Les partenariats :

La bibliothèque travaille en partenariat avec l'école Charles Perrault, l'école Saint-Patern, le Centre de loisirs, Capucine.

En 2017, nous avons créé un nouveau partenariat avec la ludothèque « Le Monde du jeu » de Châteaubourg. La ludothèque nous prête 8 jeux que nous renouvelons tous les mois. Les jeux se jouent à la bibliothèque aux horaires d'ouverture pour les personnes ayant une inscription à jour.

**Contact : Agathe Lanoës,
Bibliothèque Municipale,
18, rue Anne de Bretagne,
35680 Louvigné de Bais,
02 99 76 95 22,
bm.louvignedebais@gmail.com.**

Les animations :

Toutes nos animations sont gratuites, l'inscription est conseillée.

Animations : « Croq'Histoires »

Age concerné : 0-3 ans

Fréquence : Une fois par mois

Détail : Animée par Fanny de l'association « Histoires de grandir »



Animations : Prix des incorruptibles

Age concerné : De la maternelle au CM2

Fréquence : De septembre à mai

Animations : Prix « A la foli'ère »

Age concerné : Romans adultes

Fréquence : De mars à octobre

Détail : En partenariat avec le réseau des médiathèques du Pays de la Roche aux Fées



Animations : Les jeux de société

Age concerné : Tout public

Fréquence : Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Détail : Pour bénéficier de ce service, il faut être inscrit à la bibliothèque



Animations : Diffusion de musique et casque d'écoute

Age concerné : Tout public

Fréquence : Aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Détail : Offre la possibilité d'écouter un CD avant de l'emprunter

Animations : Spectacle « La belle histoire »

Age concerné : A partir de 6 ans

Fréquence : Octobre 2017

Détail : Réalisé par Florence Arnould de l'association « Ecoutez-voir »

Nouveaux commerçants - artisans

« Dawok's Food Truck »



« La Pharmacie du Bourg Joly »

Vous annonce l'association de Solenne Buchoul et Janick Gauneau depuis le 6 juin 2017

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9 h - 12h30 et 14h30 - 19h30

Le samedi : 9h00 - 13h00



« Epicerie »

Monsieur Franck Sorin vous accueille dans sa nouvelle épicerie.

Le magasin sera ouvert tous les jours de 7h30 à 20 h sans interruption et le dimanche de 9 h à 13 h

Outre l'épicerie traditionnelle, Monsieur Sorin vous proposera des produits artisanaux, locaux, régionaux et le vendredi de la galette et du poisson.



Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet

Environnement et urbanisme

Syndicat des eaux : modification des statuts

Suite à l'intégration de la commune d'Argentré du Plessis, le syndicat doit modifier ses statuts. Suivant la délibération du 28 mars 2017, les syndicats doivent être distributeurs uniquement et non producteurs d'eau. Le conseil valide la modification des statuts du syndicat des eaux de Châteaubourg.

Rétrocession de terrains privés à la commune.

En divers endroits de la commune (cité Bel Air, résidence du Breil, et autres...) la voirie n'a pas été rétrocédée à la commune. Le conseil a validé la proposition de Maître Le comte, notaire, de régulariser la situation par le biais d'une enquête publique.

Loisirs, Enfance, Jeunesse :

Cantine : tarifs année 2017/2018

Une hausse de 1% a été votée par le conseil à l'unanimité par rapport à l'an dernier soit :3,72 € pour un enfant de Louvigné de Bais et 4,02 € pour les enfants habitant hors commune. Mme Renault demande si un pesage des déchets est fait et si la traçabilité des produits est présentée. Suite à cette demande faite au mois de juin, la pesée sera faite sur une période assez longue à partir de septembre. Concernant la traçabilité : la viande vient de France et les légumes de la région Bretagne en grande partie. Mme Renault demande qu'une réflexion soit engagée sur l'éventuelle embauche d'un cuisinier communal. Plusieurs communes se sont engagées dans ce sens pour améliorer la qualité des repas et maîtriser les coûts.

Affaires scolaires :

TAP : Le président de la république a donné la possibilité de continuer ou non les temps périscolaires. Les deux écoles ont donné un avis positif pour l'arrêt des TAP. Le conseil a voté à l'unanimité la suppression des temps périscolaires aussi.

Mise en place d'une étude surveillée à l'école Charles Perrault suite à une demande des représentants des parents d'élèves. Après concertation avec le corps enseignant, deux créneaux horaires sont mis en place (lundi et jeudi de 16h30 à 17h15.) Pour un coût de 1,40 € la séance. M. Mouton regrette que l'effort financier soit faible pour les parents car il ne couvrira pas le coût du personnel affecté à ce poste. Mme Renault demande que soit précisé qu'il s'agit bien d'une étude

surveillée et non d'une aide aux devoirs. Un bilan sera fait dans les semaines à venir.

Ecole Charles Perrault :

Achat d'un bureau évolutif pour un enfant qui rentre en cours préparatoire. Ce bureau, d'un montant de 130 € servira pendant toute sa scolarité.

Ecole Saint Patern :

Demande de subvention pour une sortie scolaire de 2 jours. 36 enfants sont concernés. Coût de la sortie : 3 919 €. L'A.P.E.L participe à hauteur de 979,75 € et les parents paient 2939,25 €. Mme Renault demande que le versement soit fait sur présentation de factures (pour une question de transparence, comme pour toutes demandes de subventions de la mairie à différents organismes pour ses investissements). Après discussion, le conseil accepte la démarche pour toutes demandes exceptionnelles. Donc une subvention de 367,41 € est accordée et sera versée à réception de factures justificatives.

Service civique :

Mathilde Lopez a terminé son service civique. Mr Mouton, lors d'une rencontre avec la responsable du Point Info Jeunesse (PIJ) a dressé un bilan mitigé : peu de jeunes ont participé aux actions mises en place. Une association s'est créée « Juniors Association ». Une rencontre est prévue avec les élus de la commission Jeunesse.

R.A.M :

Réseau Assistantes Maternelles : les professionnelles de Louvigné ne pourront plus avoir recours au

R.A.M de Vitré puisque, suite aux directives de la caisse d'allocations familiales, seules celles de Vitré pourront bénéficier de ses services. Les élus de Louvigné souhaitent que les assistantes maternelles et les parents puissent continuer à s'informer. Il serait possible d'adhérer au R.A.M de Châteaubourg. Mme Delepine précise que la charge financière s'élèverait à 4747,54 € pour Louvigné puisque la répartition des charges est faite au prorata du nombre d'assistantes maternelles sur la commune. Mme Renault rappelle que le montant de la subvention allouée à Capucine (espace jeux enfants 0 à 3 ans) sera moins importante puisque le fonctionnement sera modifié. La charge sera donc moins forte qu'annoncée, mais le conseil attend de savoir si toutes les communes du secteur participent avant de prendre sa décision.

Demande d'aide financière pour un projet humanitaire :

Une jeune Louvignéenne part effectuer un séjour au Chili: son projet est d'approfondir ses connaissances dans le domaine des droits de l'homme. Elle participera à la mise en place de moyens de lutte contre la pauvreté dans les campements insalubres. Elle sera aussi soutien aux juristes pour l'obtention de visas pour des personnes vulnérables. Un rappel des deux critères décidés par le conseil pour une telle demande est fait : 100 € avant le départ et 100 € au retour après présentation du séjour dans les écoles de Louvigné. Après ces informations, le conseil décide à l'unanimité de soutenir ce projet.

Travaux

Eglise

Au début des travaux de maçonnerie à l'intérieur de l'église, diverses découvertes ont été faites après la dépose des boiseries : une fenêtre seigneuriale à gauche du chœur et un sacraire à droite dans le chœur.

Dans la sacristie un délabrement avancé de certaines parties du bois est constaté, principalement les sablières en contact direct avec la maçonnerie. Le bois est très abîmé à cause d'insectes et de champignons.

Des devis ont été demandés à 3 charpentiers spécialisés.

Lors de la réunion du 9 mai, la commission demande l'autorisation de valider, hors conseil municipal, le devis qui sera retenu. Ceci pour ne pas retarder l'avancement des travaux prévus pour le 12 juin à l'intérieur et le 28 juillet à l'extérieur. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

En accord avec les experts, la fenêtre seigneuriale et le sacraire pourraient être visibles sur demande, notamment lors des journées du patrimoine, et enfermés derrière une porte en bois le reste du temps.

D'autre part, les avenants suivants ont été acceptés à l'unanimité au cours de la réunion de conseil municipal du 18 juillet :

Grevet (maçon)	Avenant 1 : ajustement	+ 9 989.67 € HT
	Avenant 2 : pinacles	+ 21438.55 € HT
Bernard électricité	Avenant 1	+1 063.52 € HT
Coreum (menuiserie)	Avenant 1 ajustement	+1451.00 € HT
Heriau (couverture)	avenant	+3279.70 € HT
Abarco expert bois	avenant	+1205.00 € HT
STRB traitement bois	avenant	+2408.75 € HT
Potel Charpente	avenant	+7533.49 € HT

Pour rappel, le coût initial des travaux était de 126 218,41 € H.T.

Le montant, après acceptation des avenants, est de 222 957,77 € H.T.

L'estimation était de 210 344,53 € H.T.

Chapelle Saint Job

Devis expertise voûte : Pour estimer au mieux les travaux à effectuer sur la toiture de la chapelle, il est nécessaire de déposer les lambris recouvrant la voûte afin d'évaluer l'état de la charpente.

Pour ces travaux de dépose, le devis de l'entreprise coreum, pour un montant de 4486,50€ h.t est retenu et validé à l'unanimité par le conseil municipal lors de la réunion du 9 mai.

Villa Bleue

Les peintures des menuiseries extérieures et l'enrobé des allées nécessitent une réfection.

Le devis de l'entreprise Lerat pour les peintures d'un montant de 4410€ h.t et celui de TPB pour les enrobés d'un montant de 2433,22€ h.t sont validés à l'unanimité par le conseil municipal le 9 mai.

Assainissement RD 777

Pour préparer les futurs travaux de remise en état de la route, il est nécessaire d'équiper la station d'épuration d'un système d'auto-surveillance pour contrôler la nature des eaux qui y arrivent. Le devis s'élève à 4763,22€. Ce montant est éligible à une subvention à hauteur de 80%. Le devis est validé à l'unanimité par le conseil municipal le 9 mai.

Concernant le réseau d'assainissement, actuellement en mauvais état, il est nécessaire de refaire les branchements de maisons le long de cette route. Ces travaux nécessitent une maîtrise d'œuvre complète par un cabinet spécialisé. Sur les deux devis demandés, le conseil retient et valide à l'unanimité celui du cabinet Bourgeois pour un montant de 17 742 € h.t lors de la réunion du 5 septembre.

Pour information : une grosse partie des bouches d'égout sera remise en état lors des travaux.

D'autre part, le problème des eaux pluviales est soulevé concernant la première tranche du lotissement du Bois Nouveau, construit en 1975. La commission devra se réunir pour en discuter.

Effacement des réseaux

Lors de la réunion du 5 septembre le conseil municipal prend connaissance du programme, transmis par le SDE, pour l'effacement des réseaux concernant les lignes électriques et téléphoniques des rues Madame de Sévigné, Guy d'Espinau, Saint Patern, et de la Cité Bel Air.

Le coût des travaux à la charge de la commune sera de :

- 67 880 € pour la rue madame de Sévigné
- 29 480 € pour la rue Saint Patern
- 23 720 € pour la rue Guy d'Espinau
- 22 800 € pour la cité Bel Air.

Il convient dans un premier temps de se positionner auprès du SDE. Il faut compter 8 mois d'étude. L'arrivée de la fibre optique sera envisagée pendant ces travaux.

Les subventions sur l'éclairage public sont de 40%.

Des devis seront demandés ultérieurement.

Un éclairage de passage de la RD777 vers la zone de loisirs sera à prévoir.

Cimetière

Le cimetière de Louvigné de Bais est équipé de cavurnes et d'un jardin du souvenir pour les personnes souhaitant être incinérées. Afin que les familles puissent laisser le nom de leurs proches, le conseil décide à l'unanimité de l'achat d'une stèle et d'un pupitre.

Le devis des établissements Goupil, d'un montant de 752,51 € h.t pour la stèle et de 660,50 € h.t pour le pupitre, est retenu le 18 juillet.

Divers

Pour le tracteur Valtra utilisé par les agents communaux, il est prévu le remplacement de deux pneus et la réparation d'une fuite d'huile.

Pôle médical

Concernant l'avancement du projet de la maison médicale, le compte rendu du conseil du 13 juin a été présenté aux médicaux et paramédicaux.

Ce projet est également validé par l'Agence Régionale de la Santé.

Les membres de l'association reconnaissent que c'est un investissement pour la commune mais que cela aidera, à la fois, à retenir et attirer les paramédicaux et médicaux sur Louvigné de Bais.

Le loyer sera fixé en fonction du résultat de l'appel d'offres et des calculs des subventions mais le prix plafond du m² a été fixé à 11 €.

La superficie totale de l'ouvrage est de 640 m² dont 540m² de cabinet.

Quatre architectes ont répondu à l'appel d'offres :

Cabinets :

- Gesland/Hamelot d'Argentré du plessis,
- Nox de saint Malo,
- Louvel de Vitré
- de Faucheur de Rennes.

Lors du conseil Municipal du 5 septembre, le choix s'est porté sur le Cabinet Gesland/Hamelot.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le mercredi de 14h à 16h
(2^e et 4^e Samedi du mois de 9h à 11)

Tél : 02.99.49.00.20

etatcivil.louvignedebais@orange.fr

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours.

Le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h - 12 h)

Fermeture pour congés du 22 au 31 décembre

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est **obligatoire** de se présenter en mairie **dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans** pour se faire recenser. Les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.

Elagage des haies

Quelques agriculteurs et particuliers n'élaguent pas ou peu leurs haies. Je vous rappelle ce que dit l'article D161-24 du code rural « Les branches et racines des arbres et arbustes qui avancent sur l'emprise des chemins communaux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leur frais, après une mise en demeure restée sans résultat. »

Vêtements oubliés

Chaque année les services de la mairie se retrouvent avec un monticule de vêtements retrouvés dans les différentes salles et terrains communaux. Que ce soit lors d'une manifestation ou bien lors d'une participation à une activité associative nous retrouvons ces vêtements oubliés. N'hésitez pas à passer en mairie si vous avez égaré un pull, un pantalon, une écharpe ou même des chaussons de danse....



Incivilité !

Afin d'éviter de réitérer ce genre de situation, un second conteneur du relais a été mis en place.

Pour rappel, la trappe de dépôt des conteneurs a une capacité d'accueil d'environ 20 litres, il est donc inutile de vouloir déposer des sacs plus volumineux.



Certificats d'immatriculation, permis de conduire... quand vos démarches sont à portée de clic !

Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives. Elles pourront être effectuées en ligne, 24h/24, 7 j/7.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan National Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de télé-procédures et la création de Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes.

Le plan préfecture nouvelle génération facilite les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de :

• Permis de conduire

Depuis le 9 octobre 2017, les guichets permis de conduire de la préfecture sont définitivement fermés. Toutes les opérations concernant les demandes de permis de conduire sont exclusivement traitées par télé-procédures sur le site de l'ANTS

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://permis-deconduire.ants.gouv.fr/>). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en Préfecture et Sous-préfectures (Saint-Malo, Fougères-Vitré, Redon) sont à votre disposition. Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte si

vous le souhaitez.

À noter que cette télé-procédure ne comprend pas les échanges de permis étrangers et les demandes de permis internationaux

• Immatriculation des véhicules

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.

Ou bien ayez recours aux services proposés, d'ores et déjà, par les professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur Internet. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

Les titulaires d'un certificat d'immatriculation au format SIV (ZZ-123-ZZ) peuvent **effectuer leur changement d'adresse en ligne**. Grâce à ce téléservice, vous recevrez, **à votre domicile**, l'étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation.

Attention, le changement d'adresse en ligne peut s'effectuer **jusqu'à 1 mois après** le déménagement. Vous pouvez aussi anticiper cette démarche **jusqu'à 1 mois avant** le déménagement effectif.

Où trouver le numéro de formule ?

Sur le certificat d'immatriculation d'un véhicule (hors cyclomoteur immatriculé avant 2009)

Vous trouverez le numéro de formule (11 caractères) :

- sur le devant de votre certification d'immatriculation

- ou dans la partie correspondant au coupon détachable.

Sur le certificat d'immatriculation d'un cyclomoteur immatriculé avant 2009

Vous trouverez le numéro de formule d'un cyclomoteur (9 caractères) sur votre certification d'immatriculation (à l'intérieur) :

- en haut à droite, à côté de certificat d'immatriculation

- en bas à droite, au niveau du coupon détachable

Où coller l'étiquette ?

L'étiquette se colle au niveau de l'ancienne adresse sur le certificat d'immatriculation à la rubrique C.3 comme l'indique l'image ci-dessous.

Combien ça coûte ?

Le changement d'adresse jusqu'au 4e changement est gratuit.

A 4e changement, cela coûte la redevance d'acheminement soit 2,76€.



Carte d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, les cartes d'identité ne se font plus à la Mairie de Louvigné de Bais.

Vous devez désormais vous adresser à l'une des 27 mairies du département :

Saint-Malo, Dinard, Dol-de-Bretagne, Louvigné-du-Désert, Combourg, Saint-Brice-en Coglès, Fougères, Mautauban-de-Bretagne, Saint-Grégoire, Melesse, Liffré, Betton, **Vitré**, Montfort-sur-Meu, Cesson-Sévigné, Mordelles, **Châteaubourg**, Rennes, Bruz, **Châteaugiron**, Plélan-le-Grand, Guichen, **La-Guerche-de-Bretagne**, Janzé, Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Redon.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone : <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/>

Je note ou j'imprime le numéro de pré-demande qui m'est attribué

Je prends contact avec l'une des 27 mairies équipées de bornes biométriques (liste ci-dessus)

Je rassemble les pièces justificatives (justificatif d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant)

Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

Pour toute information : www.service-public.fr ou www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Calendrier des manifestations

Décembre

01/ Spectacle de Noël de l'Envol : salle polyvalente

29/ Tournoi de foot vétérans : salle des sports

Janvier

4/ Tournoi de ps4 : organisé par le Football Club Louvignéen : salle des sports

5/ Vœux du Maire : salle polyvalente

21/ Après-midi récréatif des aînés : organisé par le CCAS : salle polyvalente

Février

23/ Tournoi volley adulte : salle des sports

Mars

10/ Pièce de théâtre, organisée par le Club amitié et loisirs : salle polyvalente

24/ Surprise party : organisée par les deux écoles : salle polyvalente

Avril

1/ Chasse aux œufs : zone de loisirs

6/ Concours de belote organisé par le club amitié et loisirs : salle polyvalente

15/ Chemins en fête : sentiers de la commune

21/ Repas des aînés : organisé par le CCAS : salle polyvalente

21/ Tournoi de foot : terrain des sports

28/ Tournoi de foot : terrain des sports

Mai

1/ Loto organisé par le foot : salle des sports

8/ Commémoration de l'armistice : monument aux morts

17/ Buffet campagnard organisée par le club amitié et loisirs : salle polyvalente

18/ Tournoi de volley adultes : salle des sports

19/ Tournoi de volley jeunes : salle des sports

20/ Vide greniers des deux écoles : Rue Anne de Bretagne

20/ Concours de palets : zone de Loisirs

26/ Assemblée générale de la Chasse : salle beau soleil

LA TAXE INCITATIVE (TEOMI) en questions

13 Ma famille s'agrandit, que dois-je faire ?

Si la taille de votre famille change, il vous suffit de contacter le SMICTOM qui procédera, si besoin, au remplacement de votre bac pour un volume différent.

14 Que se passe-t-il si mon voisin met ses déchets dans mon bac ?

La taxe incitative est basée sur le nombre de levées du bac et non sur le poids. Même si des personnes ajoutent des déchets dans votre bac avant le passage du camion, cela ne changera rien au nombre de fois où vous l'aurez sorti dans l'année et n'impactera pas le montant de votre part variable. Ce comportement est malgré tout très marginal, et le SMICTOM pourra intervenir le cas échéant.

15 Vous n'avez pas peur que ça augmente les incivilités ?

Il peut y avoir une légère augmentation des dépôts sauvages dans la première année de mise en place, d'autres collectivités ont connu ce problème. Mais les comportements reviennent à la normale après quelques mois, et, si nécessaire, après sanction.

16 Comment ça se passe pour les professionnels ?

Les professionnels disposent d'un bac de 340 litres. S'ils ont un besoin supérieur, ils doivent s'acquitter de la redevance spéciale, qui est calculée en fonction de la taille du bac qui leur est fourni. La collecte sélective est payante dès le premier kilo collecté.

17 A cause de mon métier à domicile (assistante maternelle), je produis beaucoup de déchets. Comment je fais ?

Pour les cas spécifiques comme le vôtre, des réunions vont être programmées afin de trouver ensemble comment le SMICTOM peut s'adapter pour rendre la situation la plus équitable possible.

Vous avez des questions sans réponse ?

Faites-le nous savoir : communication@smictom-sudest35.fr



Comment finance-t-on le service de collecte et de traitement des ordures ménagères ?

Aujourd'hui, ce service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Il s'agit d'une taxe prélevée sur l'avis de taxe foncière, et calculée en fonction de la valeur

locative du logement. Son montant ne dépend donc aucunement de la quantité de déchets produits par foyer.

Qu'est-ce que la tarification incitative ?

C'est un principe voté en 2009 dans le cadre de la loi Grenelle 1 et repris par la Loi de Transition Energétique en 2015. La tarification incitative est l'intégration, dans le calcul de la taxe ou de la redevance, d'une part variable liée à l'utilisation du service. On entend par « utilisation

du service », la quantité de déchets produits par foyer. Dans le cas du SMICTOM Sud-Est 35, seuls les déchets ménagers (ceux du bac gris) seront comptabilisés dans la part incitative : c'est le nombre de collectes qui sera pris en compte et non le poids.

Qu'est-ce que la TEOMI ?

La TEOMI incitative (TEOMI) est l'un des modes existants de tarification incitative. Elle a été votée par les élus du SMICTOM Sud-Est 35 en juin 2015. Elle est constituée de deux volets.

Une part fixe, qui correspond à une partie de la TEOMI actuelle et qui est donc liée à la valeur

locative du logement. Cette part sera minorée en 2019.

Une part variable déterminée par nombre de collectes du bac gris ou le nombre d'ouvertures des tambours pour les usagers utilisant les bornes d'apport volontaire.

Qui paiera la TEOMI ?

Comme pour la TEOM actuelle, la taxe incitative sera ajoutée sur l'avis de taxe foncière reçu par les propriétaires. Quand ceux-ci auront des locataires, ils répercuteront le montant de la TEOMI dans les charges du loyer. Elle financera la collecte et le traitement des ordures ménagères, ainsi que le reste du service :

mise à disposition des contenants, entretien et réparations des outils de traitement, déchèteries, sans oublier la communication et les actions de prévention. Tous les usagers, mêmes ceux qui produisent peu de déchets, sont donc concernés.



Pourquoi changer le mode de financement ?

Pour répondre à un impératif législatif et environnemental : la loi de transition énergétique a fixé un objectif national de réduction des déchets ménagers de 10 % d'ici à 2020. Elle vise également 65 % de déchets recyclés d'ici à 2025.

Cela va-t-il augmenter les impôts ?

Le coût du service apporté par le SMICTOM évoluera peu après la mise en place de la TEOMi. C'est la façon dont la taxe sera calculée qui changera et qui sera donc répartie différemment chez les usagers. Certains paieront plus qu'aujourd'hui, d'autres paieront

moins. Il faut retenir que plus l'usager produira d'ordures ménagères, plus sa part variable sera importante. L'objectif est que les usagers réduisent la production de leurs ordures ménagères. Il s'agit aussi d'optimiser le service pour limiter l'évolution de son coût.

Combien vais-je payer ?

Il est encore trop tôt pour le dire. Pour déterminer une grille tarifaire qui soit à la fois équilibrée et réaliste, il est nécessaire de connaître le coût du service qui va être mis en place. Il faut également connaître les usagers, ce que permettra la période de communication de proximité en 2017.

Enfin, l'année de test à blanc en 2018 permettra de mieux définir l'utilisation du service pour l'ensemble des foyers. Ce n'est qu'après avoir rassemblé et analysé ces informations, fin 2018, que le SMICTOM pourra donner des informations chiffrées.

Comment va-t-on déterminer ma quantité de déchets ménagers ?

De fin 2016 à fin 2017, chaque foyer se verra remettre un nouvel équipement de collecte : bac gris pucé ou badge.

Pour les usagers dotés d'un bac individuel

À chaque fois que le bac d'ordures ménagères (le bac gris) sera présenté à la collecte, la puce sera lue par un lecteur situé sur le camion de collecte. C'est le volume mais surtout le nombre de présentations du bac qui déterminera le montant de la part incitative. Le volume d'un bac distribué sera donc adapté à la taille de chaque foyer pour l'aider à le sortir le moins souvent possible.

Pour les usagers utilisant les bornes d'apport volontaire

La part variable prendra en compte le nombre de fois où un usager aura utilisé son badge pucé pour ouvrir une borne d'ordures ménagères.

A quelle échéance est-ce que ce projet sera mis en place ?

Fin 2016 à fin 2017 : une communication de proximité sera engagée et les nouveaux bacs seront distribués à tous les foyers du territoire.
2018 sera l'année de test à blanc. Les données seront comptabilisées et les foyers pourront effectuer des simulations en ligne pour connaître leur utilisation du service. Cette année permettra à la collectivité de tester le

matériel et d'établir la grille tarifaire. Il n'y aura donc aucune part incitative à payer.
Le 1^{er} janvier 2019, la prise en compte réelle du service interviendra.
2020 : la première acturation incitative apparaîtra sur l'avis de taxe foncière 2020.

Que me propose le SMICTOM pour réduire mes déchets ?

Pour mieux gérer le montant de leur part variable, les usagers auront besoin de découvrir ou d'approfondir des pratiques permettant de diminuer leurs déchets ménagers. Cela commence par une bonne connaissance des consignes de tri pour éviter que certains recyclables ne finissent inutilement dans les ordures ménagères. À travers de nombreuses communications et actions d'information, le SMICTOM accompagnera les usagers pour leur permettre de mieux connaître et mettre en pratique ces consignes et parvenir à la réduction de leurs dé-

chets : utiliser un composteur, éviter le gaspillage alimentaire ou encore découvrir des alternatives aux produits jetables et non recyclables. La phase de communication de proximité sera une première étape importante dans la transmission de conseils et des bons gestes à adopter.

Les déchets compostables représentant 30% du volume d'une poubelle, le SMICTOM propose par ailleurs des composteurs à prix préférentiels. Des distributions auront lieu tout au long de l'année 2016/2017 dans différentes villes du territoire.

Est-ce que je pourrai contrôler ma part incitative tout au long de l'année ?

À partir de 2018, vous pourrez suivre le détail de votre part incitative soit sur le

site internet soit par téléphone ou en vous rendant directement au siège du SMICTOM.

Si j'emménage dans mon nouveau logement en cours d'année, vais-je devoir payer les levées de mon prédécesseur ?

Si vous êtes locataire, votre propriétaire pourra consulter, sur le site internet du SMICTOM, le nombre de levées déjà effectuées avant votre emménagement. Il pourra ainsi répartir le montant de la part incitative entre locataires en fonction du nombre de levées de chacun.

Propriétaire ou locataire, vous devez dans tous les cas signaler votre changement de situation auprès du SMICTOM.



Festival DèsARTiculés : Quand la culture s'invite à Louvigné.

Eh oui, le 11 juin dernier, nous avons pu apprécier la qualité des deux spectacles proposés par le Festival DèsArticulés: Mr Pif (un clown) et « les Banquettes arrières » (chanteuses a capella). C'est un temps inter-générationnel qui a permis de découvrir les arts de la rue dans la bonne humeur, à l'espace détente. Environ 600 personnes sont venues de Louvigné et d'ailleurs ; preuve est faite que cette initiative intéresse beaucoup de personnes de tout âge. Plusieurs associations culturelles de Louvigné ont participé en proposant buvette et gâteaux. C'est un festival qui rayonne sur plusieurs communes et qui devrait s'élargir l'an prochain puisque

d'autres communes sont prêtes à participer. Patricia Pierre et Marie Noelle Renault participent aux diverses réunions proposées par le Festival DèsArticulés qui choisit les spectacles. Les communes soutenant cette initiative sont présentes pour l'organisation pratique de l'accueil des artistes, lieux, etc. Louvigné a déjà décidé d'accueillir le festival au mois de juin, l'an prochain. Nous en reparlerons certainement.



Smictom

Nouveaux bacs à ordures ménagères

Vous avez ou allez recevoir un avis de passage du Smictom de Vitré pour renouveler les bacs à ordures ménagères. La distribution se fera après le 11 décembre 2017. Des ambassadrices du smictom passeront vous voir, (10 mn environ par famille). Si vous êtes absent(e), elles vous laisseront un 2^e avis de passage.

Le samedi 13 janvier 2018 si vous n'avez pas eu votre nouveau bac vous aurez la possibilité de venir à la salle du club, les ambassadrices vous accueilleront de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30.

Pour l'année 2018 dites « année blanche » vous aurez pris connaissance des modalités de tri, à chaque fois que vous présenterez votre bac plein à la levée il sera comptabilisé.

Cas particulier : pour les familles habitant à plus de 250m du point de collecte, vous aurez aussi un bac par famille mais avec deux emplacements distincts un pour le stockage, un autre pour la collecte.



A la fin de l'année 2018 le Smictom comptabilisera le nombre de levées et vous fera une facture fictive avec le montant que vous auriez dû payer.

En 2019 toutes les levées seront comptabilisées et payées avec la part incitative sur votre nouvelle taxe d'habitation en 2020.

Vous aurez la possibilité de vous connecter sur le site du Smictom mon espace pour connaître votre nombre de levées. Pour ceux qui ne possèdent pas internet, ils contacteront les bureaux du Smictom.

Les paiements des ordures ménagères de 2018 et 2019 se feront comme en 2017 sur la taxe d'habitation.

Journées du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'église de notre commune a été ouverte à la visite le 17 septembre de 14h à 17h30.

Mr Dominique Taburet et Mr Marcel Orhand, ont accueilli les visiteurs pour leur conter l'histoire de ce monument datant du 11^{ème} siècle pour la sacristie, et du 16^{ème} siècle pour le reste.

Suite aux travaux de rénovation, on a pu y découvrir, une fenêtre de la chapelle Seigneuriale, ainsi qu'un sacraire du côté droit du chœur.

Dans la chapelle on aperçoit des peintures de l'emblème de la famille « Espinay » : un lion.

Au sol, entre deux bancs, face au vitrail de la résurrection, on voit une pierre gravée d'une croix et de deux lettres : « MS » voulant dire « Misir », peut être une sépulture d'un prêtre.

On a du mal à distinguer la date inscrite sur cette pierre.

Dominique et Marcel ont dû prolonger leurs visites jusqu'à 19h30, pour satisfaire un public venu de tout horizon, enthousiaste et conquis par les commentaires.

Un après-midi d'échanges et de partage.





L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 23 décembre et le 4 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés
- Obligation de suivre une formation gratuite.

Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+CV) :
Association Epal - Noémie Lelievre
21 rue de Chatillon - 35000 RENNES

A bientôt

Les Informations de la Maison de la consommation et de l'environnement

48 Bd Magenta 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Un nouvel espace dédié à la lutte contre les arnaques sur le site de la DGCCRF

Des pratiques commerciales abusives, mensongères ou trompeuses, visant particuliers et entreprises, sont régulièrement signalées. La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) a pour mission d'enquêter sur ces arnaques, et de les sanctionner, mais aussi d'informer le consommateur afin qu'il ne se laisse pas abuser.

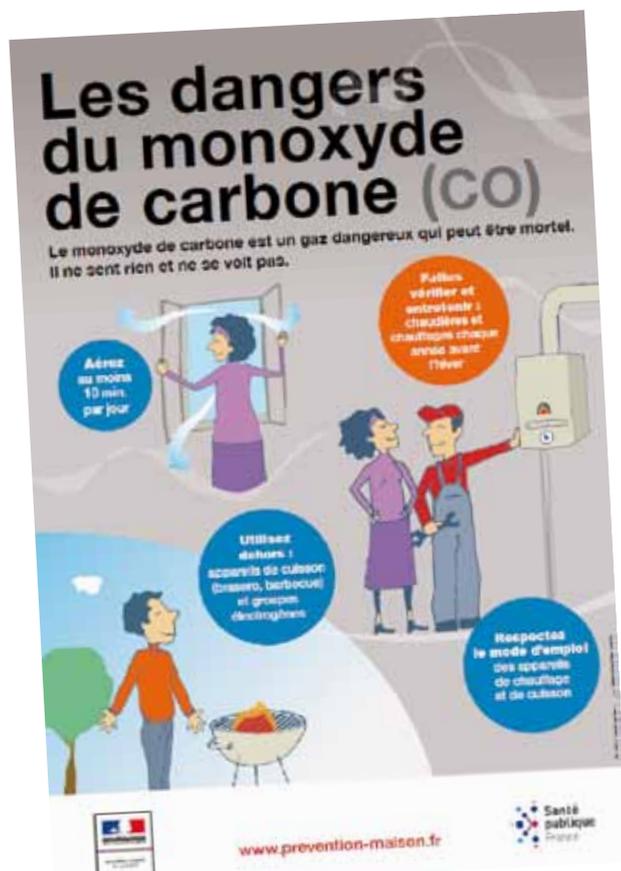
C'est pourquoi, sur son site Internet, elle a créé un espace dédié aux arnaques sur lequel elle propose des conseils pour se prémunir des principales pratiques identi-

fiées par ses services. Quelques exemples de pratiques commerciales trompeuses :

- Dépannage à domicile abusif
- Courriels frauduleux en vue de vous extorquer des fonds
- Incitations à rappeler des numéros surtaxés (« Ping call »)
- Faux sites administratifs

Site Infos arnaques de la DGCCRF : www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques

En cas de doute ou de litige, les associations de défense des consommateurs peuvent vous aider. Retrouvez leurs coordonnées et leurs permanences sur le site de la Mce <http://www.mce-info.org/pratique/>



Maison du Logement



LA MAISON DU LOGEMENT

VOUS **accompagne**



TECHNIQUEMENT



FINANCIÈREMENT

POUR VOS PROJETS...

**ACHAT | RÉNOVATION
INVESTISSEMENT | LOCATION**

Maison du Logement, service gratuit de Vitré Communauté
47, rue Notre-Dame à Vitré - Tél. : 02 99 74 02 87

<http://vitrecommunaute.habitatpaysdevitre.org/>



Nous commençons cette chronique en vous informant que, depuis le 14 juin 2017, Sophie Salles a démissionné de son poste de conseillère municipale.

Cette décision fait suite à un rendez-vous au Point Info Jeunesse de Vitré, le 13 juin, où elle apprend sa destitution du poste de tutrice de la jeune en mission de service civique. En effet, Mathilde Lopez, en accord avec trois élus de la liste majoritaire, change de tuteur 5 semaines avant la fin de la mission.

Depuis le début de l'année, elle menait une action auprès des jeunes de la commune. Ce projet avait été difficile à mettre en place et demandait un lourd investissement. Même si cette action n'a pas trouvé l'écho espéré près des ados, de beaux projets ont été mis en place. Cette action aboutit début mai à la création d'une Junior Association « mov ado ». Cette association a souhaité être accompagnée par une élue majoritaire. Nous profitons de cet article pour leur souhaiter réussite dans leurs projets, et aussi la bienvenue dans le milieu associatif de Louvigné. Nous veillerons à faciliter leurs initiatives au sein du conseil municipal.

Donc, après trois années d'engagements auprès des habitants de la commune, Sophie laisse sa place

à Christophe Couvert nommé conseiller depuis le 3 octobre. Les élus minoritaires remercient Sophie pour son investissement personnel dans les projets communaux et pour son dynamisme dans les dossiers qu'elle a su mener à terme, avec sérieux. Nous lui souhaitons réussite là où elle prendra des responsabilités. Et nous souhaitons la bienvenue à Christophe.

Au niveau des projets à venir, nous posons certaines questions :

-des lotissements seront bientôt lancés. Ils traduisent l'attractivité de la commune de par son positionnement géographique entre Rennes et Vitré. Nous proposons l'accompagnement d'un cabinet d'urbanisme afin de gérer au mieux l'accueil de nouveaux habitants : se doter d'outils de programmation permettrait de mieux prévoir l'évolution des écoles, des bâtiments à usage collectif, de maintenir la qualité des services aux familles et aux personnes âgées et aussi de maîtriser les investissements communaux sur plusieurs années.

-le pôle médical est en projet. Nous avons répondu positivement à la demande des professionnels de santé présents sur la commune. Ce projet confortera le maintien des services de santé sur la commune.

-Au niveau de la cantine, nous de-

mandons que la commission « cantine » soit très vigilante sur l'origine des aliments servant à l'élaboration des repas. Il pourrait être pertinent de se reposer la question de la préparation des repas sur place.

Après trois années de travail constructif avec l'ensemble des élus du conseil municipal, nous considérons que nous sommes une liste minoritaire et non d'opposition. Nous sommes d'ailleurs très engagés puisque nous sommes présents dans les commissions d'urbanisme, des finances, d'espace rural, commission ponctuelle pour un projet précis comme le pôle médical. Nous participons aussi à la commission « transports » et à la commission « développement durable » à Vitré communauté. Dans le domaine culturel, nous participons à l'organisation du Festival DésArticulé sur la commune et sur Vitré communauté ainsi que pour « Chemins en fête ». Notre objectif est de proposer et d'agir pour le bien de la collectivité.

Arrivés à mi-mandat, nous souhaitons recueillir vos attentes pour les années à venir. N'hésitez pas à nous contacter.

Marie Noelle Renault
Christophe Ogier
Christophe Couvert

PRECISION

Dans chacun des bulletins municipaux, les élus minoritaires peuvent s'exprimer. La parole est libre. Cependant, dans cette chronique des élus minoritaires, je ne peux accepter le terme « sa destitution ». Mme Salles n'a pas été destituée de sa fonction de tutrice ni du conseil municipal, elle a démissionné d'elle-même de ses fonctions ; terme qu'elle a employé dans sa lettre du 13 Juin 2017. (Objet : démission du conseil municipal.)

Le maire, rédacteur en chef, Thierry PIGEON.

Ecole Charles Perrault

Pour cette nouvelle année scolaire, la semaine de 4 jours a fait son retour pour tous les écoliers de Louvigné de Bais. A l'école Charles Perrault, une autre nouveauté, les effectifs de l'école nous ont permis de proposer une répartition des élèves au sein de classes à simple niveau :

En maternelle :

TPS-PS : Mme Emeline Demangel
MS : Mme Natacha Le Bail
GS : Mme Clotilde Roche
Les Atsem, Sophie Gallardo, Nathalie Mallier et Myriam Paillard, assistent les enseignants dans les classes de maternelle.

En élémentaire :

CP : Mme Marie-Anaïs Cissé
CE1 : M. Maël Coïc
et Mme Alice Pasturel
CE2 : Mme Claire Louaisil
CM1 : Mme Sabine Paoletti
CM2 : Mme Solène Courgeon

Mme Elise Hyrien, brigade remplaçante, Mmes Julie Camerel et Laëtitia Marionneau, titulaires remplaçantes, et Mme Anne Bescher, enseignante du Réseau d'Aide, viennent compléter cette équipe.

Mme Patricia Hiron, auxiliaire de vie, contribue également à l'accueil des élèves dans l'école.

L'école est dirigée par Mme Stéphanie Leroux qui remplit également les missions de Directrice Associée et Assistante de Prévention pour les écoles de la circonscription de Vitré.

Avant de vous présenter nos nouveaux projets, petit retour en arrière sur la fin de l'année scolaire 2016/2017 :

Sortie à Brocéliande pour les classes de Maternelle, CP et CE1 :

Au mois de mai, les élèves des classes de CP et CE1 sont allés au Val Sans Retour en forêt de Brocéliande pour une randonnée sur les traces des héros de contes et légendes bretonnes.

Au cours de cette journée, les enfants ont également découvert l'art de la poterie.



En juin, ce fut au tour des élèves de maternelle de découvrir Brocéliande. Les trois classes sont parties à Concoret pour des animations en forêt. Il a fallu prendre le car, une première pour certains enfants.

Une fois sur place, chaque classe a retrouvé un animateur pour la journée.

Les classes des TPS-PS et PS-MS ont découvert la forêt à travers leurs sens : ils ont écouté le concert de la forêt, fabriqué des parfums, cherché des objets en fonction de leur couleur ou de leur texture (dur, mou, doux).

La classe de MS-GS est partie à la chasse aux petites bêtes. Ils ont appris à les différencier et à les trier : araignées, vers, insectes, escargots, mille-pattes et cloportes.



Voyage à Nantes pour les classes de Cycle 3 :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont passé une journée à Nantes. Ils ont visité le Musée de l'imprimerie ainsi que le Château des Ducs de Bretagne avec une observation minutieuse des parties médiévales du Château (tours, remparts...), une autre façon d'appréhender le programme d'Histoire. Les CM2 ont également bénéficié d'une animation sur l'esclavage.

Les 3 classes ont aussi arpenté les rues de Nantes en suivant « la ligne verte » ce qui leur a permis d'observer les éléments marquants du patrimoine nantais.



Rallye-nature des MS-GS/CP/CE1 :

Pour finir l'année dans la bonne humeur et l'échange, les 3 classes de MS-GS, CP et CE1 se sont retrouvées à l'Espace Détente pour un rallye nature en équipe. Au programme : questions sur la nature, dessin, empreintes de feuille, sac à toucher... De nombreuses épreuves jalonnaient le chemin.

La matinée s'est conclue par un pique-nique et des glaces offertes par l'ENVOL.



Fête de l'école et Grande Exposition à l'école pour finir l'année :

La fête de l'école organisée par les parents de l'Envol, l'association de parents d'élèves, est un moment très attendu et apprécié de tous. Cette année encore, les enfants étaient heureux de découvrir les nombreux stands de jeux mais aussi de présenter aux familles leur spectacle. La classe de CE2/CM1 a notamment rencontré un vif succès avec leur représentation de gym acrobatique rythmée au son des joueurs de Cup Song.

Avant de quitter l'école pour rejoindre le collège, les élèves de CM2 avaient préparé une belle surprise à Stéphanie, la directrice de l'école. Ils avaient retravaillé, en cachette, la chorégraphie qu'ils avaient faite au spectacle lorsqu'ils étaient dans sa classe, en Moyenne Section ! Ils ont reproduit la même danse avec en fond vidéo les images d'il y a quelques années maintenant. Tout le monde avait bien grandi.



Et c'est sous une forte chaleur que la désormais traditionnelle « Grande Exposition » est venue clore cette année scolaire. A cette occasion, l'école ouvre ses portes aux familles afin de présenter les nombreuses activités réalisées au cours de l'année scolaire. Les parents et enfants peuvent visiter les différentes classes et salles de l'école, et échanger avec les enseignants.

Une nouvelle année, de nouveaux projets :

Pour cette nouvelle année 2017/2018, le volet Artistique du projet d'école continue de se développer avec deux nouveaux artistes

à l'honneur : Pablo Picasso et Niki de Saint Phalle.

Autre thème qui servira de fil rouge cette année : l'environnement.

Voici déjà quelques activités réalisées depuis la rentrée dans le cadre de cette nouvelle année :

A la découverte des chemins de randonnée de la commune :

L'année passée, dans le cadre d'un projet mené avec le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, deux classes de l'école Charles Perrault avaient participé à la plantation d'une haie en bordure de la LGV.

En ce début d'année, dans le cadre de Chemins en Fête, les élèves des classes de CM1 et de CM2 se sont donnés pour mission de faire découvrir aux randonneurs empruntant le nouveau sentier de randonnée (sentier des Diligences), les espèces plantées à cette occasion, ainsi que les autres arbres et arbustes se trouvant sur le chemin. Ils ont donc mis à profit le début d'année pour construire des cartes d'identité des essences en question, renseignées grâce à la lecture de documentaires et illustrées de photos mais aussi de dessins des feuilles des arbres. Ils se sont ensuite rendus sur place pour installer leurs travaux sur des supports plantés par les employés communaux. Ils ont également placé quelques étiquettes permettant de reconnaître les différents arbres et arbustes.



Visite à la ferme :

La classe de CM1 est allée visiter la ferme de M. et Mme Desbordes, installée sur la commune de Louvigné. Ils ont pu y découvrir de nombreux

bovins : taureaux, vaches et veaux. Ce fut aussi l'occasion de visiter la salle de traite et de comprendre le parcours du lait. Cette approche de la ferme et du métier d'agriculteur sera poursuivie au cours de l'année avec un projet autour du cochon.



Semaine du goût aux couleurs de l'automne en maternelle :

Durant la semaine du 9 au 13 octobre, dans le cadre de la Semaine du Goût, les classes de maternelle se sont mises à la cuisine.

Lors de petits ateliers, les enfants ont goûté différents aliments pour découvrir les 4 saveurs : le sucré, le salé, l'acide et l'amer.

Les enfants ont également préparé des recettes aux couleurs de l'automne avec un velouté de potimarron/châtaignes, un gâteau aux carottes et une salade fruits.



Le Cross solidaire

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont entraînés à courir longtemps sans s'arrêter dans la cour, puis à l'Espace Détente. En classe, chacun a fabriqué son dossard sur lequel était écrit et illustré un des Droits des Enfants.

Le lundi 16 octobre 2017, les quatre classes sont allées au Jardin du Parc de Vitré pour participer au grand

Cross solidaire des écoles publiques de la circonscription de Vitré.

Les élèves s'engageaient à courir pendant la durée de leur choix (entre 3 et 21 minutes). Les enfants qui le souhaitaient pouvaient apporter des livres pour ceux qui n'en ont pas. Les livres ont donc été offerts au Secours Populaire.

C'était une bonne expérience, surtout pour ceux qui n'ont pas l'habitude de courir parce qu'ils sont allés au bout de leurs efforts. Les encouragements étaient nombreux et généreux ; tous les élèves ont très bien couru et ont tous fait de leur mieux.



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83

ou consulter notre site Internet :

<http://www.ecole-charlesperrault-louvedebais.ac-rennes.fr>



La fin d'année scolaire 2017, a été marquée par le départ de Catherine Bertolosso de l'association l'Envol, et oui les enfants grandissent et partent de l'école... Catherine était trésorière de l'association, et ce depuis 9 ans. Elle a donné de son temps pour l'organisation des manifestations toujours dans le but d'aider le financement de projets pédagogiques pour tous les enfants de l'école. Catherine, nous te disons, un grand merci pour ton engagement.

La fête de l'école de l'école

La fête de l'école Charles Perrault s'est déroulée le samedi 24 Juin 2017 à la salle des sports.

La journée s'est passée sous un agréable soleil avec au programme : des jeux et lots pour les enfants mais aussi les adultes, un très beau spectacle organisé par les maîtresses et les enfants, et pour finir, un repas suivi d'une soirée dansante.



Le café de la rentrée

Comme depuis plusieurs années, nous commençons l'année scolaire en offrant un café aux parents d'élèves. C'est un moment d'échange qui permet aux parents de se rencontrer.

Le Loto

Le loto a eu lieu à la salle des sports, le samedi 7 Octobre 2017. Cette manifestation a rassemblé un peu moins de monde que les précédentes éditions, mais cela n'a pas empêché aux participants de passer une très bonne soirée et bien évidemment de faire d'heureux gagnants !!!



La vente de brioches

La première vente de brioches pour l'année 2017-2018 est en cours, nous faisons confiance à nos vendeurs pour que celle-ci se déroule avec succès.



A.P.E.L / ENVOL



Recyclage papier

Depuis janvier 2017, les papiers ne sont plus autorisés dans les sacs jaunes.

L'APEL de l'école Saint Patern et l'ENVOL de l'école Charles Perrault, conti-

En choisissant nos containers, vous contribuerez à la réduction du coût des sorties scolaires des 2 écoles et améliorer le quotidien des enfants. En 7 mois il a été récolté environ 10 tonnes, ce qui a engendré 800€ pour les 2 écoles.

Papiers autorisés :

- Journaux
- Revues
- Publicités
- Papiers de bureau
- Annuaire (avec ou sans couvertures)
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Enveloppes type « papier kraft marron »



Ne pas mettre carton, plastique, papiers souillés de corps gras, tapisserie, nappe papier



nent leur collecte de papier. Celle-ci, ouverte à tous se déroule en parallèle de celle du Smictom. Les 2 systèmes cohabitent. Le dépôt s'effectue désormais tous les jours à toute heure dans des containers installés à l'arrière de la mairie (à 50M du container du SMICTOM). Nos containers sont identifiés APEL / ENVOL. Ces papiers sont ensuite stockés dans un local mis à disposition par la mairie que nous remercions.

Vide grenier

Il est organisé en collaboration avec l'école Charles Perrault. Il a eu lieu le dimanche 4 juin 2017.

Afin d'appliquer le plan Vigipirate et suite aux préconisations de la préfecture, nous avons été amenés à changer de site afin entre autres de réduire le nombre d'entrées sur site. Cette décision a perturbé l'organisation. Toutefois, nous sommes satisfaits du site. En effet, le raccordement en eau et en électricité est plus aisé, une partie du matériel peut être stocké dans l'école Charles Perrault et le barbecue est en zone sécurisée. Les exposants ont été très compréhensifs notamment sur l'absence de véhicule dans la zone du vide grenier.

Selon les organisateurs, des milliers de personnes ont arpenté la rue Anne de Bretagne participant à la réussite du meilleur vide grenier.



Rendez vous le dimanche de Pentecôte : 20 mai 2018 !



SAINT-PATERN
ÉCOLE MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

Ecole St Patern

L'école Saint-Patern en mouvement

Le vécu de l'école Saint-Patern depuis le dernier bulletin

• **La visite des maternelles aux jardins de Brocéliande :** Les enfants des classes de PS, MS et GS sont allés en promenade le vendredi 2 juin 2017. Ils ont pu y découvrir le plaisir de marcher pieds nus sur des écorces, sur des pierres, dans la boue, dans l'eau, sur du sable et de multiples autres supports dont la sensation leur était alors inconnue. Ils ont également visité le parc animalier et les enclos des poules rustiques. Leur journée s'est terminée par une balade en petit train dans l'ensemble du parc.



Une journée de découvertes sensorielles...

• **Journée de découvertes pour les cycles 2 !** Après des découvertes des trucages au cinéma avec une animatrice, les expériences autonomes du laboratoire de Merlin ont surpris tous les enfants. Petite promenade découverte dans les rues de Rennes et c'est une séance au planétarium qui les fascinent tous ! La journée s'est terminée par une chasse aux trésors sur des détails des sculptures du Jardin des Arts à Châteaubourg.



Des découvertes : scientifiques, artistiques et culturelles

• **De leur côté, les CM1-CM2 sont partis deux jours au Puy-du-Fou.** Deux belles journées de spectacles, d'émerveillement et d'ateliers.

• **La Kermesse du 18 juin.** Les enfants de l'école Saint-Patern ont évolué au rythme des comédies musicales lors de la journée festive et très ensoleillée du dimanche 18 juin. Ils avaient préparé pour l'occasion des danses et s'étaient costumés. De « Chantons sous la pluie » aux « ABBA » en passant par « Le roi Lion » et « Les Blues Brothers », les danses ont été animées et colorées. La traditionnelle journée de la kermesse avait commencé par une célébration et un repas et s'est poursuivie par les jeux, les stands et un très beau lâcher de ballons. Cette belle journée a rencontré un grand succès !



Les enfants font leur comédie... (musicale !)

• **La matinée autour de la démarche synodale.** La démarche initiée par Monseigneur d'Ornellas en février a reçu un écho de l'équipe pédagogique et des animatrices pastorales de la paroisse qui ont, le temps de la matinée du jeudi 6 juillet, pu travailler avec l'ensemble des enfants sur leur vision de l'église catholique et sur leurs attentes. Ce moment fort de l'école a été vivement remarqué au niveau du diocèse et l'archevêque rendra visite aux enfants de l'école le 18 décembre pour leur parler et les remercier pour leur apport à ses réflexions.



Un rassemblement joyeux pour finir l'année

• **Le vendredi 7 juillet, les élèves du CP au CM2 ont participé à une matinée olympiades :** courses en sac, courses de brouette, relais ballon, relais bouteille ... ont permis aux élèves de clôturer l'année scolaire en toute convivialité.



• **La sensibilisation aux gestes de premiers secours.** Les élèves de CM1-CM2 ont été initiés aux gestes de premiers secours avec les conseils et les expériences de mise en situation de l'association B.I.R.T.A. France. L'équipe de professionnels du sauvetage, dont le siège national est à Noyal-sur-Vilaine, est intervenue près des

enfants qui ont appris à reconnaître des situations de danger et à y faire face en réalisant les gestes qui sauvent ! Les enfants avaient mené une opération de vente de fruits frais sur la cour lors des récréations pendant tout le mois de mai afin de remercier l'association par un don. Ce sont 300 euros (en collaboration avec l'A.P.E.L.) qui ont été offerts à B.I.R.T.A. France. (contact birtafrance@gmail.com)



Les premiers secours sont l'affaire de tous !

Une rencontre sportive réunissant les enfants de maternelle de l'école et leurs pairs des écoles de Domagné et de Cornillé s'est déroulée le mardi 4 juillet. L'occasion pour les enfants de se rencontrer et de s'amuser sportivement ensemble autour d'activités mêlant l'agilité, la motricité et les performances athlétiques ! Les 150 enfants de 3 à 6 ans passaient d'un atelier à l'autre : Parcours vélo, chamboul'tout, relaxation, relai du jardinier La bonne humeur et les sportifs étaient au rendez-vous.



Le jeu sportif, source de belles rencontres et de performances

Des départs à Saint-Patern...

Le vendredi 7 juillet, la fin de l'année scolaire a été l'occasion d'une fête d'envoi organisée par les as-

sociations de parents. Les élèves de CM2 ont été envoyés au collège en recevant leur calculatrice de collégien de la part de l'A.P.E.L. Les enfants et l'équipe ont salué et souhaité bonne route à deux enseignantes ayant muté : Mme Nathalie SOURDIN (TPS-PS et CP) et Mme Tiphaine ROGER (CE1-CE2) et d'une auxiliaire de vie scolaire Mme Cécile EVANO partie pour La Réunion. Une belle émotion, partagée par l'ensemble de la communauté : les enfants, les parents, l'équipe éducative, l'ensemble des bénévoles et partenaires, a aussi permis de remercier Mme Monique BERTINET après 34 années passées à l'école Saint-Patern pour le travail fourni au bénéfice des enfants et des nombreuses familles rencontrées (et retrouvées).



... Et une équipe en partie renouvelée...

La rentrée 2017-2018 du lundi 4 septembre a été marquée par de nombreuses nouveautés à l'école Saint-Patern :

- des changements dans l'équipe avec l'arrivée de trois nouvelles enseignantes : Mme Pirot Marie-Armelle (le vendredi en PS-GS), Mme Charlotte Calbet (les jeudis et vendredis en CP-CE1) et Mme Amélie Cliquennois (en CE1-CE2) et d'une nouvelle avs : Mme Annie Hurfin (en CE1-CE2).

- un retour à la semaine de 4 jours. L'école, en lien avec la municipalité, a fait le choix dès le mois de mai du retour à la semaine de 4 jours.

Cette année, l'équipe pédagogique poursuivra ses objectifs du projet d'école en lien avec l'acquisition

d'un vocabulaire riche et adapté et sur la concentration dans les apprentissages. Elle se formera notamment à l'utilisation des intelligences multiples pour innover pédagogiquement.

Le thème d'école choisi pour l'année est « Vivre avec ses différences ». Des activités en lien avec ce thème (artistiques et de découvertes notamment) seront développées par l'équipe pédagogique afin de travailler les thèmes du « vivre ensemble » et « se connaître soi-même pour mieux connaître les autres ».

Les autres membres de l'équipe pédagogique sont M. Ludovic Bouffort (PS-GS et chef d'établissement), Mme Marie-Bernadette Lemerrier (TPS-MS), Mme Anne-Claire Fouchet (CP-CE1) et Mme Aline Souyris (CM1-CM2). Ils sont aidés par Mme Annie Charpentier (ASEM en TPS-MS), Mme Marie-Christine Gérard (ASEM en PS-GS), Mme Maryvonne Juisse (AVS en CP-CE1), et de nombreuses bénévoles qui permettent un service éducatif complet pour le bien-être des enfants.

Les horaires de l'école pour 2017-2018

L'école Saint-Patern est revenue à la semaine de quatre jours. L'école est ouverte selon les horaires suivants :

	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Avant l'école	7h30 (garderie)
Matin	8h45-12h00
Après-midi	13h30-16h30
Après l'école	Étude ou A.P.C. + garderie jusqu'à 19h00

A.P.C. : Activités Pédagogiques Complémentaires



De gauche à droite, au premier rang : Charlotte Calbet, Amélie Cliquennois et Marie-Armelle Pirot. Au second rang : Anne-Claire Fouchet, Aline Souyris, Marie-Bernadette Lemerrier, Annie Charpentier, Marie-Christine Gerard et Ludovic Bouffort

Des travaux...

L'école Saint-Patern, compte 119 enfants inscrits pour cette année 2017-2018. Afin d'accueillir toujours dans de meilleures conditions les enfants et les familles, l'établissement a connu des petits travaux durant la période estivale :

- Des travaux de rafraîchissement intérieur dans les toilettes de maternelle
- Des travaux de sécurisation
- La mise en place de la nouvelle identité de l'école et de l'enseignement catholique sur l'entrée

Une tranche plus importante de travaux portant sur l'accessibilité et la sécurisation est en cours de projet. Si tout se passe correctement, l'école devrait accueillir ses élèves avec une nouvelle entrée en septembre 2018.

Des projets d'ouverture vers les autres et pour le développement...

- Les enfants de GS au CM2 ont participé à une après-midi « nettoyons la nature » le vendredi 22 septembre en lien avec une sensibilisation au développement durable qui occupera l'école toute l'année.
- Les enfants du CP au CM2 se rendent à la piscine du Bocage à Vitré pour un cycle natation de septembre à décembre.

- Un projet artistique global est en cours de réalisation. Les enfants participeront notamment : à des spectacles culturels à Vitré, à un cycle d'arts plastiques avec l'école de Vitré, à des rencontres avec l'artothèque de Vitré, à un projet Musique à l'École avec l'école de Vitré.
- Des rencontres inter-écoles ont été vécues les 10 et 17 octobre pour permettre aux enfants du secteur de se rencontrer autour d'un projet sportif. De nouvelles rencontres se vivront en juin 2018 au niveau du département pour les classes de cycle 1 à Guignen. Les enfants du CP au CM2 bénéficieront d'un cycle handball encadré par un éducateur sportif.
- Des sorties scolaires seront organisées en lien avec les projets particuliers des classes afin de permettre aux enfants de créer un lien entre les apprentissages et

leur environnement.

Contacts avec l'école

Ludovic Bouffort, chef d'établissement est en décharge de direction les vendredis pour cette année scolaire.

Une rentrée en Toute Petite Section sera organisée au retour des vacances d'hiver le lundi 12 mars. Les portes ouvertes auront lieu le samedi 7 avril 2018 (expositions, présentation de l'école par l'équipe pédagogique, théâtre par les enfants).

Pour prendre rendez-vous, visiter les locaux et inscrire votre enfant, n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 02.99.49.07.01 ou par mail à l'adresse suivante : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@enseignement-catholique.bzh



à retenir !

- **Visite de Monseigneur d'Ornellas** : lundi 18 décembre (célébration de l'Avent à l'église de Louvigné à 11h00)
- **Carnaval de l'école** : vendredi 23 février
- **Portes ouvertes** : samedi 7 avril
- **Vide grenier** : dimanche 20 mai
- **Kermesse** : dimanche 19 juin
- **Pot de fin d'année** : vendredi 6 juillet



APEL

Election du bureau APEL 2016-2017

Suite à l'élection du vendredi 29 septembre, huit nouveaux membres nous ont rejoints. La nouvelle équipe est donc composée de 17 personnes.

Nous remercions tous les anciens membres pour leur dévouement et leur engagement notamment Laurence Loison qui nous quitte après 16 années passées au sein de l'association. Aymeric Lolivier prend la co-présidence avec Yann Beauvais.

- Co-Président : Aymeric Lolivier
- Co-Président : Yann Beauvais
- Co-Secrétaire : Stéphanie Bouvier
- Co-Secrétaire : Emilie Lurion
- Trésorière : Aurélie Villard



Bureau apel

Kermesse

Elle a eu lieu le 18 juin et est organisée par un groupe constitué des membres de l'APEL, de l'OGEC et des parents bénévoles. Suite aux travaux de la salle polyvalente, la kermesse s'est déroulée à la salle des sports. Finalement, ce lieu est mieux adapté (distance avec les



Kermesse

routes, zone ombragée, verdure). Le fait d'avoir notre kermesse le week-end qui précède la fête de l'école publique, a aussi permis une répartition des tâches, une école qui monte et une qui démonte. La belle journée ensoleillée a fait le reste.

La messe, célébrée par l'Abbé Jean Luc Guillotel à laquelle les enfants ont apprécié de participer, a initié cette journée.

Presque 300 personnes ont pu déguster le délicieux jambon à la broche. L'équipe de restauration a dû se lever tôt pour la mise en place de ce repas.

En début d'après-midi, l'équipe éducative et tous les enfants nous ont proposé un spectacle haut en couleur sur le thème des comédies musicales. Jeux, balade en carriole, crêpes, buvettes et diverses animations se sont poursuivis durant tout l'après-midi. Le traditionnel lâcher de ballons a clôturé cette belle et chaude journée.

Merci aux nombreux nouveaux parents qui ont rejoint l'équipe de bénévoles pour faire de cette journée, un moment inoubliable.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 17 juin et le thème sera « l'environnement », nous vous attendons nombreux !

Marché d'automne

Ce vendredi 20 octobre se tenait le traditionnel marché d'automne de l'école St Patern. Comme les années précédentes, nombreux parents, enfants et amis étaient présents afin de pouvoir déguster les nombreux gâteaux offerts par les parents, ainsi que les roses des sables et les gâteaux au potiron confectionnés par les classes de maternelles. La boulangerie a aussi apporté sa contribution en nous offrant des pains spéciaux confectionnés pour l'école. Nous remercions les personnes qui nous ont offert des légumes de leur jardin, et qui ont ravi les acheteurs.



Marché d'automne

Ramassage des pommes

Nouveauté cette année pour l'APEL avec la confection de Jus de pomme en remplacement de la récolte pour le cidre.

Même si cette action nous apporte moins de bénéfice ; elle nous prend beaucoup moins de temps, demande peu de logistique et compense le manque de mains d'œuvre.

Il nous a fallu 1 heure avec une douzaine de parents pour ramasser environ 900kg. Dès le lendemain nous sommes allés à la fête communale de « Montreuil-sous-Pérouse » où nous avons pressé notre récolte avec la société « précimobile ». Nous avons obtenu 600L de « jus naturel » conditionné en cubi de 3 Litres. Notre première vente a eu lieu lors du marché d'automne et ce jus de qualité a remporté un franc succès auprès des parents et de leurs familles.

Il nous reste à peine la moitié du stock à vendre que nous mettrons en vente dans l'année.



Machine pomme



Pouch up

CSF Louvigné de Bais, association familiale.

Présidente : Marina Rossard, trésorière Stéphanie Rousseau, secrétaire Nathalie Julliot, membres du bureau : Emilie Burger, Magalie Guillou, Roseline Menay, Marie-Christine Trozyn.



Joies du transvasement à L'espace jeux « Capucine », été 2017.

Nous regrettons le départ de l'éducatrice de jeunes enfants Mlle Camille Puil au 31.8.2017 embauchée sur un temps plein ailleurs... L'espace jeux passera service public (RAM, relais assistantes maternelles, mais toujours ouvert aux parents bien sûr) avant la fin de l'année 2017 avec une ouverture hebdomadaire de l'espace jeux, sur inscription pour respecter les effectifs de la charte de qualité. En parallèle et en coordination avec le RAM, l'association CSF pourra également proposer une ouverture hebdomadaire pour ses adhérents et sous les mêmes conditions. Le RAM proposera sur sa journée de présence dans la commune un temps pour une permanence aux parents et assistantes maternelles afin de répondre à leurs questions sur les différents modes de garde, les modalités de contrats, etc.

La CSF, c'est aussi d'autres moments, en famille, ou entre adultes :

- Une chasse à l'œuf de Pâques : dimanche de Pâques, après la messe vers 12h si elle a lieu dans la commune, sinon à 11h.
- Des après-midis en famille : mandalas, jeux de société

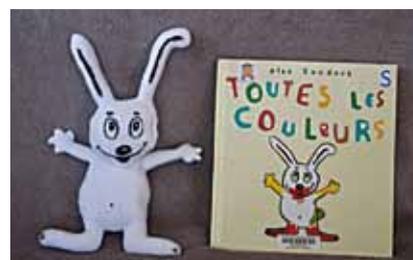
- Des ateliers de fabrication (produits cosmétiques ou ménagers) ou confections (couture)
- Des ateliers de motricité libre ou parcours sensoriel
- 2 fois/an les bourses vêtements 0/16ans, jouets, livres, articles de puériculture... Prochaine bourse printemps été : dépôts le samedi 7 avril 2018, vente le lendemain de 9 à 13h, reprise des invendus le dimanche de 16h30 à 17h.
- Et plus encore : vente de chocolats de Noël, des ateliers de bébés signeurs : Cycle sur le langage chez le tout petit : 2 ateliers à Capucine avec Germaine Murzeau Cobetto pour initier au « parler bambin » : signer avec la parole pour optimiser la communication avec bébé.

Exemples d'animations :



Noëlie Cotteaux, naturopathe est intervenue plusieurs fois en soirée : découverte des huiles essentielles et de son usage pour la famille, ateliers de fabrication des produits ménagers et cosmétiques écologiques. Elle nous proposera une conférence en début d'année 2018 sur l'équilibre acido basique.

Fanny Corbé, de l'association « histoires de grandir » a animé des ateliers couture/lecture où les couturières ont fabriqué « Raymond »



des albums de Anne Crauzas et prochainement « Lulu » de Alex Sanders.

Gérardine Schmurr, art thérapeute, est intervenue à la salle Beau Soleil samedi 14 octobre pour proposer 2 passages de parcours sensoriels



pour une vingtaine d'enfants âgés de 0 à 3ans, de manière ludique « suivez, trouvez l'escargot », les enfants ont touché, transvasé... des matières minérales et naturelles...

La veille, l'art thérapeute a proposé un atelier, pour adultes, à la découverte des plantes sans terre.



Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

Journée détente des anciens combattants et soldats de France et sympathisants

Nous nous sommes retrouvés le jeudi 27 juillet autour d'un repas qui a rassemblé 150 personnes de Louvigné et des communes voisines. Le repas s'est déroulé dans une ambiance formidable avec les nombreux chanteurs et conteurs. L'après-midi s'est poursuivie avec des jeux divers et la piste de danse a été bien appréciée.

Le samedi 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'armistice 1914-1918. Le rendez-vous était donné au monument aux morts, suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité. Ensuite nous nous sommes retrouvés à Chancé pour la même cérémonie de commémoration.

Le 5 décembre aura lieu à Saint Melaine la cérémonie à la mémoire des anciens d'Algérie.



Palets Club de Louvigné de Bais

Cette année, les joueurs de palets sont nombreux, 32 licences. Ils se retrouvent tous les 15 jours, le vendredi à 20 h à la salle du haut de la salle des sports.

Le 29 septembre dernier, nous avons été invités par le Club de palets de Piré sur seiche pour une soirée « Palets »

Journée détente :

Cette année le club a privilégié le pays d'Anjou. La journée a commencé par la visite du site troglodytique des Perrières à Doué en Anjou. La deuxième visite a permis de découvrir la culture des champignons en cave. Un déjeuner typique a été servi en cave avec les produits cultivés sur place. Après le déjeuner, visite et dégustation des caves de la Veuve Amiot. La journée s'est terminée à Saumur où nous avons découvert le jeu de boule de fort avec une participation très forte des joueurs de palets.

Merci au transports Gandon pour leur disponibilité. Le retour à Louvigné s'est fait à 21 h.

Merci à tous les participants et à



l'équipe chargée des journées détente, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

Je voudrais remercier toute l'équipe de bénévoles, adhérents pour leur participation au cours de l'année 2017.

Pour tout renseignement : 06.01.29.30.02

Le président, Charles Poirier

Club Amitiés et Loisirs

Avant d'évoquer les activités de cette 2^e période de l'année, revenons sur la manifestation de notre buffet campagnard de printemps où il est de tradition d'honorer ceux qui ont transmis le flambeau des responsabilités en début d'année. En l'occurrence ce 17 mai 2017, Mr Jean Doré président du comité de secteur décernait à Joseph Parris la médaille de reconnaissance de Gemouv 35 pour ses 21 années de présence au conseil d'administration du club.

Merci à Joseph pour son sérieux, sa ponctualité et son dévouement à la préparation de toutes les manifestations au cours de cette longue période et notamment celles des concours de belote.



Remise de médaille à Mr Joseph Parris et d'une plante à son épouse

Depuis la publication du dernier bulletin municipal récapitulons nos principaux moments de convivialité :

1) Le groupe « Activation de la mémoire » a clos ses réunions mensuelles d'hiver par une journée détente à l'écomusée de la Bentinais à Rennes.

2) La fête départementale de l'amitié du 13 juin : Une quinzaine d'adhérents y ont participé et chacun a pu profiter de son loisir préféré étant donné la multiplicité des spectacles et animations proposés (jeux, danse, chorales, ateliers informatiques, marche, expositions...)

3) La sortie d'une journée le 29 juin : La découverte commentée de la station thermale de Bagnole de l'Orne, le spectacle du cheval de trait à la ferme de la Michaudière en Mayenne accompagnés d'une restauration typique du bocage normand ont satisfait un large public notamment ceux qui renoncent aux

voyages de plusieurs jours. Cette journée réunissait 50 participants dont 14 des clubs voisins.



Spectacle équestre en mayenne

4) Les vacances d'une semaine en Alsace : ce séjour organisé dans le cadre Gémouv35 de la région Vitré Fougères en mai juin et septembre a permis à 500 personnes de bénéficier de ces vacances touristiques agrémentées par un guide très expérimenté. Tous ces participants se sont retrouvés de manière festive le 13 novembre au parc des expositions de Vitré pour une mise en commun de leurs souvenirs et évoquer les projets 2018. Pour la 3^{ème} année consécutive, les louvignéens étaient encore bien représentés en Alsace avec 31 participants sur plusieurs périodes. Cette semaine de vacances d'un excellent rapport qualité/prix en raison d'une forte implication de bénévolat dans l'organisation et d'une aide non négligeable (185€ / personne) pour un grand nombre de foyers fiscaux non imposables est un puissant vecteur de convivialité et de solidarité au niveau local et régional.



Groupe à Rosheim devant église St Pierre et Paul



Soirée Alsacienne

Le séjour 2018 d'une semaine est prévu dans la région de Perpignan avec une escapade en Catalogne espagnole. Toutes les informations relatives au projet 2018 (programme, périodes, prix...) seront disponibles dans la 2^{ème} quinzaine de novembre sur le site de Gémouv35 ou auprès des responsables de club. Il est recommandé de s'informer avant la fin d'année pour s'assurer des places disponibles.

5) Concours de belote du 3 octobre : 84 équipes y participaient dont 17 de Louvigné. Il serait souhaitable qu'un plus grand nombre d'équipes de Louvigné se déplace à l'extérieur pour réduire la fréquence de déplacement de ceux qui y participent.

6) Le jeu du gai-savoir intercommunal du 5 octobre : Animé par Mr Claude Canon de Talensac, cette rencontre réunissait une quinzaine d'équipes de 3 personnes dans une ambiance ludique très détendue certaines venant de plus de 40 kms.

7) Formation aux premiers secours : 10 adhérents du club ont bénéficié de cette formation au cours de 3 soirées de 2h1/2 chacune les 11, 18 et 25 octobre dispensée au centre de secours par un pompier professionnel. Qui plus que la classe d'âge des retraités est susceptible d'assistance en cas de malaises, chutes... La municipalité et le club participent à son financement à hauteur de 20€/ stagiaire chacun, le reste à charge pour le bénéficiaire n'étant que de 10€. Nous encourageons vivement de nouveaux membres du club à se manifester auprès de ses responsables afin de proposer la constitution de nouveaux groupes de 8 à 10 stagiaires.

Les activités de fin d'année du club se terminent par le banquet annuel le 4 novembre au restaurant « Le Bretagne » et la dégustation de la bûche de Noël le 14 décembre salle du club.

A noter la reconduction d'un spectacle théâtral présenté par une troupe extérieure le dimanche 11 mars 2018 à partir de 14h30 salle polyvalente avec en 1^{ère} partie une prestation de la chorale « les Cabarets du cœur » de Louvigné de bais.

Fait Mains

62 personnes se sont inscrites cette année ,30 suivent régulièrement le cours d'art floral animé par madame Delaine.

47 personnes suivent les cours de cuisine divisés en 4 séances (lundi, mardi et 2 vendredis par mois). Un menu leur est proposé suivant la saison des fruits et légumes.

Les activités manuelles ont lieu les autres mardis ; au programme pour Noël une guirlande et un petit bonhomme de neige sur ses skis seront réalisés. Une douzaine de personnes suivent ces cours.

Merci à tous pour ces cours réalisés dans un esprit de convivialité et de joie.

La galette des rois aura lieu le mardi 9 janvier à 20h. L'assemblée générale a eu lieu et des changements dans le bureau ont été opérés. Nous remercions Manu et Adeline pour leur dévouement et ce sont Claire et Leticia qui les remplaceront en tant que secrétaire et trésorière. Monique et Martine deviennent membre de l'association. Merci à tous !

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à madame Poulard Régine au 02 99 49 08 33.



Danse Louvignéenne

Après une saison 2016-2017 bien remplie et un gala de fin d'année qui a fait salle comble, l'association de danse louvignéenne signe pour une nouvelle année. Certains changements sont toutefois à noter.

Tout d'abord, lors de la dernière assemblée générale, le bureau de l'association a été en partie renouvelé avec l'arrivée de Julie Chidenne en qualité de vice-trésorière. Du changement aussi côté enseignement puisque nous accueillons cette année une nouvelle professeure de danse : Nathalie Fumagalli. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'association !

Cette année, les cours de danse ont toujours lieu le mercredi à la salle polyvalente de Louvigné-de-Bais, mais les horaires ont un peu évolué afin d'ajouter un créneau horaire le mercredi matin :

- 11h15-12h : éveil à la danse (enfants nés entre 2011 et 2013 – groupe 1)
- 13h15-14h : éveil à la danse (enfants nés entre 2011 et 2013 groupe 2 – cours complet)
- 14h-15h : juniors (enfants nés entre 2008 et 2010 – cours complet)
- 15h-16h : pré-ados (enfants nés entre 2005 et 2007)
- 16h-17h : ados (enfants nés entre 2000 et 2004)
- 19h-20h : adultes

Il est toujours possible de s'inscrire (à noter toutefois que certains cours affichent complets) alors n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez obtenir davantage d'information, soit par mail danse.louvigne@yahoo.com soit par téléphone au 06.59.12.17.95 (Margot Charon, présidente de l'association).



Atelier d'Arts Plastiques

« Devant vous, un arbre, un champ, ou quoique ce soit. Pensez seulement à ceci : voici un petit carré de bleu, de rose, un ovale vert, une raie jaune, et peignez exactement comme ils vous apparaissent » Claude Monet

C'est pour l'Atelier une année un peu particulière. Nous profitons de ce bulletin pour fêter un anniversaire et pas des moindres !!! Cela fait 10 ans que Stéphanie Galode notre professeure, communique ses compétences et son expérience avec les élèves d'hier, d'aujourd'hui et de demain, souhaitons-le ! Joyeux anniversaire Stéphanie, merci pour ton implication ton talent et ta fidélité !!

Tous à l'abri et pas par choix ! La météo nous a obligés à changer nos habitudes, nous avons dû nous résoudre à vous recevoir un peu « tassés » pour notre vernissage du 30 juin dernier

Qu'à cela ne tienne ! Nos travaux vous ont été présentés, toasts et punch étaient délicieux (comme toujours !) la preuve tout a été englouti et les musiciens avec beaucoup de professionnalisme ont su modérer leur entrain.

Les stages de modelage cet été ont connu un très vif succès. C'est une grande satisfaction pour nous de savoir qu'ils sont attendus. Nous essayons d'en mettre en place à chaque vacance. Ce moment de découverte de l'argile et de ses possibilités est une merveilleuse ouverture pour les enfants.

Nous comptons un bel effectif cette année sur les 3 ateliers, surtout chez les adultes ! Les horaires restent inchangés :

• **Un Atelier, 3 horaires le mercredi après-midi**

14h30 à 16h00 - Modelage

Explorer de façon plus étendue le volume, la poterie sans tour, le modelage et la sculpture.

Les enfants découvrent le plaisir de toucher et donner forme à la terre. L'argile a ses exigences, ses proprié-

tés particulières qu'il faut connaître et respecter pour donner ensuite libre cours à son imagination et sa créativité.

Toutes les œuvres sont aujourd'hui cuites grâce au four que nous avons acquis cette année.

16h30 à 18h00 Arts plastiques.

Découverte et pratique de techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers. Cet atelier est orienté vers l'apprentissage de différentes techniques et incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Au programme : graphisme, dessin, peinture, gravure, collage et rencontre avec des outils et des matériaux divers.

• **Ces 2 cours sont ouverts à tous les enfants à partir de 6 ans.**

18h15 à 20h15 jeunes adultes et adultes

Apprentissage de différentes techniques et de création qui permet de développer une pratique personnelle et de favoriser la curiosité.

Rencontre de l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques. Et bien entendu, le modelage et la sculpture de la terre.

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie Galodé, professeure d'arts appliqués et animatrice expérimentée diplômée en arts plastiques



Contacts :

- dessin.louvigne@gmail.com
- **Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais**
- **Marylène de Carville : 06.70.30.67.97**
- **Paméla Hamon : 06.74.66.73.15**
- **Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais.**

Cabarets du Cœur



La chorale a repris son activité début octobre.

Au programme, chansons françaises : Renaud, Bénabar, Alain Souchon, Claudio Capéo, Julien Clerc etc...

Les répétitions ont lieu le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 à l'Espace Culturel, tous les 15 jours.

Une petite représentation est prévue lors de la soirée des vœux du maire le 5 janvier 2018. A cette occasion nous renouvelons « la grande lessive » dont le thème de cette année est : « La planète terre » Vous trouverez les informations sur l'affiche « Avis à la population ».

Le Dimanche 11 mars, nous chanterons en première partie de la soirée théâtre organisée par le Club comme l'année passée.

Pour clôturer la saison, nous organiserons un spectacle le samedi 30 juin 2018.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76

Mme Moreau David Chantal : 06.11.56.92.43



AVIS A LA POPULATION !



En famille, seul, par quartier, en association, commerçants, artisans etc...
Tous vous êtes invités à venir exposer pour "LA GRANDE LESSIVE"

- **Le projet :** une grande exposition de "dessins, photos, peintures, collages, broderies, tricot, scrapbooking etc..." Tout ce qui vous inspire, et qui sera épinglé sur un fil à linge.

- **Le thème :** La planète terre

- **Le format :** A4

- **La présentation :** Le Vendredi 5 janvier 2018, lors de la soirée des vœux du maire à la salle polyvalente.

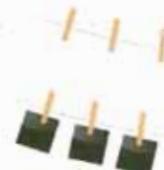
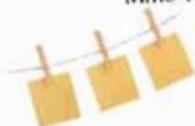
Aucune inscription n'est nécessaire, seulement le dépôt de vos oeuvres au plus tard le 16 décembre à la mairie ou auprès de Mme Taburet Maryvonne ou Mme Moreau-David Chantal.

- **Un rêve :** Réaliser une belle et grande exposition, avec l'implication de chacun, pour un projet commun.

Pour plus de renseignements, contacter :

Mme Moreau-David Chantal : 02.99.49.10.01

Mme Taburet Maryvonne : 02.99.49.01.76



La vigne au Loup

Le 9 et 10 juin dernier, les vingt jeunes élèves comédiens sont montés sur scène pour présenter leurs pièces de théâtre. Le groupe des enfants a joué : « Drôle de machine » et le groupe des pré-ados : « la malette ». Le public n'a pas manqué de les applaudir pour leur belle prestation.



5 Pré-Ados contents de leur prestation dans une pièce intitulée « la Malette »



15 enfants de 8 à 11 ans ont joué « drôle de machine »

Le dimanche 11 juin, deux spectacles des DésArticulés ont eu lieu à l'espace détente sous un soleil radieux et un public important.

A cette occasion, les membres de la commission vie associative, culture et loisirs de la mairie ont sollicité notre association ainsi que celles des arts plastiques et de la danse pour tenir les stands de restauration et buvette dont les bénéfices nous sont revenus à part égale.

Pour cette nouvelle saison 2017-2018, dix-sept enfants sont inscrits aux ateliers théâtre animés par Patricia Pierre.

Douze enfants de 8 à 11 ans sont dans le groupe du mardi et cinq pré-ados dans le cours du mercredi. Les élèves comédiens font beau-

coup d'exercices et de jeux théâtraux qui leur donnent confiance en eux et vers les autres.

Ils travaillent leurs attitudes, leur voix et font beaucoup d'improvisation pour se mettre dans la peau d'autres personnages et jouer ainsi la comédie.

Le 8 et 9 juin 2018, ils seront sur scène pour une représentation théâtrale de fin de saison.



Les adultes qui désirent faire du théâtre peuvent désormais intégrer la troupe « d'Ouvrez les Guillemets » qui vient de s'installer dans la commune. Nous avons eu l'occasion de voir six bons comédiens jouer sur scène le 15 octobre dernier dans une pièce de Jean-Marie Chevret intitulée

SQUAT et mise en scène par Patricia Pierre. Merci à eux pour ce bon moment de comédie qu'ils nous ont généreusement offert.

Nous vous retrouverons pour une animation scénique lors des chemins en fête prévu pour le printemps 2018.

En attendant, tous ces événements, nous vous souhaitons de vivre pleinement cette fin d'année 2017.



Des fleurs de remerciement pour leur professeur Patricia Pierre

Contacts :

Stéphanie Barbey (Présidente) :
06 70 36 70 97

Marie-Christine Gérard (Trésorière) :
06 49 89 66 52

Laurence Loison (Secrétaire) :
06 31 29 50 07





DYNAMIC GYM

La nouvelle saison de gym a repris le jeudi 07 septembre avec notre partenaire l'association Pêle Mêle Sports et Loisirs de La Guerche de Bretagne. Les cours de Nicolas et Thomas sont très appréciés par toutes nos adhérentes.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente (toutes les semaines, hors vacances scolaire)

Nouveaux horaires:

- ➔ Jeudi de 18h30 à 19h30 - Gym
- ➔ Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- ➔ Samedi de 09h15 à 10h15 - Gym

Ci-dessous, le coût de l'adhésion annuelle :

- 70 € pour 1 cours/semaine
- 100 € pour 2 cours/semaine



GAINAGE

STEP

ABDO

FESSIERS

ETIREMENTS

Pour la découverte de notre activité, vous avez le droit à deux cours gratuits. Les inscriptions sont possibles en cours d'année (Les tarifs sont alors adaptés). Alors, pour vous maintenir en forme et en bonne santé, venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement :

marie-christine.louin@orange.fr ou tel: 0677234133

Nouveau cette année !!! La session Multisport pour les enfants de 5- 10ans

Sports individuels: Tennis, Badminton,, Athlétisme etc...

Accrosport

Jeux Présportifs: Epervier , Balle aux prisonniers

Gym au sol

Sports collectifs: Handball, Basket ball, Hockey etc...



En effet, c'est parti pour les 5- 10ans et le multisport

Les cours ont lieu le jeudi de 17h00 à 18h00 à la salle des sports de Louvigné de Bais. Ils sont assurés par Nicolas, éducateur sportif.

L'adhésion annuelle est de 48€. Il est toujours possible de s'inscrire.

M Christine Louin tel: 0677234133

Educateur sportif: Nicolas Corbiere tel: 0616603800



Playmo Aventure 35

3^e exposition vente réussie

Le 21 et 22 octobre 2017 avait lieu, à Louvigné de Bais, la 3^{ème} exposition vente de playmobil organisée par « Playmo-Aventures-35 » avec « Je Tедуque 35 » pour la partie restauration et une aide importante pour le rangement du dimanche soir.

On a recensé 1914 visiteurs soit 5% de plus que l'an passé.

Encore une belle année et ça nous donne envie de continuer malgré la fatigue que cela engendre. La joie des enfants qui gagnent à la tombola, c'est du bonheur pour nous. On a distribué 90 lots de tombola cette année soit 1 enfant sur 10 environ.

Cette année, on avait mis en place des post-it pour avoir des avis. En voici quelques-uns.

Positif :

- 11 ans : « J'ai beaucoup aimé les constructions et cela a demandé du travail et j'aime ça »
- « 1^{ère} fois et je reviendrai merci »
- « Vivement la prochaine fois »
- 6 ans : « j'ai bien aimé beaucoup »
- « Très bien comme les années précédentes »
- « Franchement génial. Nous retrouvons une âme d'enfant »
- « Super géniale. Très bonne idée »
- « On vient depuis 3 ans. La décoration est magnifique. On voit le boulot de patience. Tous les ans, la date est réservée. Notre fille nous fait un petit rappel »

Négatif mais bon à prendre pour nous faire progresser

- « Il faudrait un meilleur son pour la tombola car on n'entend pas au fond de la salle »

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans les membres de « Playmo-Aventures-35 » et les membres de « Je Tедуque 35 » qui s'occupent de la partie restauration. Cette année, la « fameuse » galette saucisse a fait son apparition au menu et beaucoup ont aimé cette nouveauté.

Merci aussi à toutes les personnes en dehors de ces associations qui nous ont apporté des crêpes et des gâteaux. Merci aussi aux personnes qui ont fait des dons directs en plus de payer leur entrée. Ses dons ont directement été dans la caisse de « je tедуque 35 ».

Merci à la société Poirier pour le prêt du camion mais aussi à l'APEL, le club de palet de Louvigné de Bais et au comité des fêtes d'Ossé pour les tables, tréteaux et chaises.

Merci aussi à Playmobreizh, qui sont avec nous depuis la première année, pour leur diorama.

Rendez-vous aux vacances de la Toussaint 2018 pour la 4^{ème} édition.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas. Pour prendre contact, il suffit de passer par le site playmo-aventures-35 et utiliser le formulaire « contact »

Jérôme BOUVIER, Président playmo-Aventures-35

La Chasse

« Agriculteurs et chasseurs agissent en faveur de la biodiversité »



La société de chasse a mis en place cette année avec 4 agriculteurs la culture intermédiaire pièges à nitrates : CIPAN (mélange de graines pour couvert hivernal en collaboration avec la fédération des chasseurs).

La CIPAN a été semée fin août (31 hectares) ; celle-ci peut-être favorable aux insectes, aux auxiliaires des cultures, aux oiseaux et mammifères en offrant une ressource d'alimentation.

La société de chasse remercie les agriculteurs qui ont participé et renouvelé ce challenge pour l'année 2018. Une subvention de 5 euros/hectare est accordée aux agriculteurs par la fédération.

Pour plus d'informations, contacter le responsable : Daniel Pihourd. mail: daniel.pihourd@sfr.fr ou au 0622561447.

Le plus ancien chasseur de la commune de LOUVIGNE-DE-BAIS

Marcel Pihourd âgé de 83 ans continue à sillonner la campagne.

Il vient de prendre son 65^e permis de chasse. Il a pris son premier permis en 1952 à l'âge de 18 ans, et, a transmis le virus à 4 de ses 5 garçons.



En tant que chasseur, il est aussi respectueux de la nature. Autrefois, il fabriquait ses cartouches.

On lui souhaite de pouvoir continuer sa passion encore longtemps.





LES PTITES RAQUETTES

(Club de Tennis de Table de Louvigné de Bais)

Pour ceux qui ne connaissent pas les Ptites raquettes, nous avons une section jeunes à partir de 11ans qui s'entraînent le vendredi de 18h30 à 20h.

Nous avons une section adulte qui se découpe en 2 parties, une partie loisir et une 2^{ème} partie compétition. Tous les adultes s'entraînent le jeudi soir à partir de 20h30 (loisir et compétition) et pour ceux qui font de la compétition il y a aussi le lundi soir à partir aussi de 20h30. Tous les entraînements jeunes et adultes se déroulent au 1^{er} étage de la salle des sports.

Pour notre 2^{ème} année en championnat, après 2 journées, nous avons perdu le 1^{er} match 8 à 6 contre Argentré et nous avons gagné notre 1^{er} match 8 à 6 contre Janzé.

AGENDA 2018 :

27 Janvier : Tournoi interne et galette des rois

2 ou 9 juin : Tournoi du club ouvert aux non licenciés et licenciés

14 Juin : Assemblé générale

Tarifs annuel:

Jeunes : 30€

Adulte loisir : 60€

Adulte compétition : 90€

Contacts :

Président : BLANDEL Christophe 06-48-17-28-36

Secrétaire : PRIME Jérôme 06-18-80-02-82

Trésorier ; GAUTHO Sébastien 06-40-48-88-64



: @lesptitesraquetteslb

Envie de jouer venez nous retrouver





Stade Louvignéen Football-Club

L'intersaison a eu son lot habituel de changements avec des départs, des arrivées, voire des retours et bien sûr de nouveaux jeunes joueurs qui ont chaussé les crampons pour la première fois...

Des changements importants aussi dans l'encadrement des séniors et des U15-U17, Siméon Kofi assure les entraînements le mercredi et le vendredi soir, ainsi que le coaching de l'équipe A, tandis que Vincent Banctel fait son retour sur le banc des matchs de l'équipe B. Pour l'équipe C, du nouveau aussi avec Willy Prime et Dominique Lepage qui assurent le coaching des matchs du dimanche.

Un début de saison nécessite une forte mobilisation de tous les dirigeants et encadrants pour les licences, le recueil des cotisations, organiser les déplacements, etc... c'est la période de mise au point des plannings : encadrants et parents accompagnateurs pour les équipes de jeunes, arbitrages pour toutes les équipes jeunes et séniors, buvettes pour les matchs du dimanche à la maison, etc... sans oublier le planning pour l'organisation de la 3ème mi-temps des vétérans le vendredi soir.

Cette nouvelle saison, les effectifs sont en forte hausse avec une vingtaine de licences de plus que la saison passée. 194 licenciés sont répartis dans 12 équipes inscrites en championnat : 8 équipes de jeunes des U11 aux U17 dont 6 en ententes avec les clubs de Cornillé et St-Aubin-des-Landes, 3 équipes pour les séniors et 1 équipe de vétérans. Les 13 petits nouveaux de la catégorie U6 ainsi que les 33 de la catégorie U9 (l'effectif le plus important du club) font des plateaux regroupant plusieurs clubs de la région, les samedis matin.

Pour la première fois dans l'histoire du club, les effectifs cumulés des jeunes des catégories U6, U9, U11, U13, U15 et U17 dépassent la barre des 100 licenciés (104). La relève est assurée... Merci aux 8 jeunes filles qui ont permis de dépasser ce cap !

Les équipes de jeunes :



U6



U11



U9



U13

Traditionnellement, l'AS Vitré dont l'équipe première évolue aujourd'hui en Nationale 2, sollicite le SLFC pour organiser un match de préparation fin juillet, avant la reprise du championnat. Cette année, l'AS Vitré avait invité la réserve du Stade Rennais où évoluent les futurs professionnels du centre de formation. Le public avait répondu présent malgré une météo maussade, et nous avons assisté à un match très agréable qui a vu la victoire du Stade Rennais sur le score de 4 buts à 1.

<http://stadelouvigneen-footeo.footeo.com>
[Facebook.com/StadeLouvigneenFootballclub](https://www.facebook.com/StadeLouvigneenFootballclub)

Dates à retenir :

- 29/12/2017 : tournoi vétérans en salle
- 04/01/2018 : tournoi playstation 4
- 21/04/2018 : tournoi des jeunes U11/U13
- 28/04/2018 : tournoi des jeunes U15/U17
- 01/05/2017 : loto

A noter que le 3 février 2018, 22 jeunes joueurs du Stade Louvignéen accompagneront les professionnels du Stade Rennais et de l'En Avant Guingamp lors de leur entrée sur la pelouse du Roazhon Park.

Ouvrez les Guillemets

La troupe de théâtre « Ouvrez les Guillemets » nouvellement installée dans la commune de Louvigné-de-Bais a offert une dernière représentation de la comédie de Jean-Marie Chevret « Le Squat » le dimanche 15 octobre 2017, salle polyvalente, devant un public attentif et conquis.

Le rideau est tombé et nous allons engager un nouveau projet de pièce pour la prochaine saison 2018/2019.

Nous souhaiterions accueillir, dans la troupe, de nouveaux comédiens, techniciens et bénévoles pour notre futur spectacle.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir nous rencontrer lors des ateliers qui ont lieu tous les mardis soirs de 20h30 à 22h30 salle polyvalente ou nous contacter :

Didier Lacire : 06 23 67 25 96
Patricia Pierre : 06 85 64 29 06

En attendant, toute la troupe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en 2018.

Le Président D. LACIRE



Louvigné de Bais Volley-ball

La saison 2016-2017 s'est terminée sur une note musicale et sportive avec notre nouveauté de fin de saison : la Baila Party, qui a réuni une soixantaine de « sportive » ! Nous avons eu d'autres animations très suivies : notre 1er tournoi de Noël du club, le tournoi détente et jeunes de mai 2017, et la sortie au Rennes Volley.

Au niveau sportif, on constate une bonne participation des jeunes aux entraînements tout au long de l'année. 10 équipes poussins étaient engagées (5 en blocage et 5 sans blocage) pour participer aux plateaux du secteur. L'équipe Benjamins et Minimes terminent toutes les deux 2^{es} de leur classement. Une équipe Cadette s'est faite éliminée au 1^{er} tour de la Coupe de France, et est parvenue au 2nd tour de la Coupe de Bretagne.

L'équipe Pré régionale Féminine termine 8^e et se maintient en PRF.

Les détente Loisirs (nouvelle équipe !) terminent 2^{ème} du championnat et peuvent ainsi monter en 1^{ère} Division. Les Détentes Mixte 1^{ère} Division se classent 4^e et l'équipe Honneur 6^e du championnat.

Pour cette nouvelle année sportive 2017-2018, le club compte 125 licenciés. Tout le monde s'est retrouvé pour une photo club le samedi 23 septembre.

Le club a fait appel aux entraîneurs de Vitré Communauté pour encadrer les jeunes. Les entraîneurs Robert et Simon interviennent donc pour les créneaux des Mini-poussins, poussins, benjamins et minimes, et sont accompagnés par des bénévoles du club

Nos petits inscrits en Baby et Ecole de volley sont moins nombreux cette année, les catégories d'âge ayant été modifiées. Nos jeunes ados licenciés au club répondent présents pour aider à l'encadrement des Baby et Ecole de volley le samedi matin, participent activement au dynamisme du club et nous les remercions pour leur investissement au sein du club.

Cette année, les mini-poussins et poussins sont assez nombreux car nous avons fait le choix de proposer les premiers plateaux de volley aux enfants dès 7 ans. Nous avons pu engager 12 équipes (de 2/3 joueurs) pour les plateaux, avec blocage pour les 7-8 ans et sans blocage du ballon pour les 9-10 ans.

L'effectif des Benjamins est en augmentation, ce qui nous permet d'engager 2 équipes, et ainsi d'augmenter le temps de jeu de chacun des 10 joueurs.

Les jeunes sont aussi représentés par une équipe Minime à 6, et par l'équipe Senior qui évolue au niveau Pré-régionale.

Les Détentes Mixtes ont eu aussi repris le chemin des terrains et sont toujours aussi nombreux et

motivés, 3 équipes participent au championnat cette année.

Nous avons décidé d'engager en Coupe de Bretagne 1 équipe M11 F et M11M, 1 équipe M13F et M17.

Une commission sponsoring a vu le jour et a permis de trouver 2 nouveaux sponsors pour cette année.

Nous tenons à remercier tous ceux qui participent activement au bien-être du club par leur investissement : le bureau et ses membres, les entraîneurs et encadrants, responsables d'équipes, sponsors, parents, jeunes...

L'activité sportive a repris. Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Damien Richard (06 47 00 04 60)
ou Rozenn Jeuland (06 15 53 73 15)



Plusieurs dates sont à retenir cette année :

- Le tournoi Inter Filet a eu lieu le **Vendredi 27 octobre 2017**. Il s'agissait de proposer un tournoi convivial, en équipe de 2 joueurs, avec 1H de badminton, 1H de tennis de table et 1H de volley. Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur et 21 équipes étaient inscrites pour ce premier tournoi. Une belle réussite !
- Tournoi d'hiver le **Vendredi 23 Février 2018**
- Tournoi détente le **Vendredi 18 Mai** et Jeunes le **Samedi 19 Mai 2018**
- Baila Party le **Mercredi 20 Juin 2018**

La paroisse

Nouvelle organisation de la catéchèse

Depuis la rentrée de septembre 2017, une nouvelle organisation de la catéchèse a été mise en place.

Les rencontres ont lieu maintenant en dehors du temps scolaire. Cela permet d'intégrer les enfants des 2 écoles et surtout mettre l'accent sur la responsabilité des parents dans la démarche catéchétique.

Pour cette année 2017-2018, 33 enfants sont inscrits (15 CE1 / 11 CE2 / 7 CM)

Les rencontres sont animées par :

- Des parents se relayant chaque trimestre, parrainés par Monique Bertinet (CE1)
- Bernadette Chopin et Marie-Noëlle Mouton (CE2)
- Annick Delépine (CM)

En plus des animatrices, l'accent est mis aussi sur les parents accompagnateurs lors des séances.

Le rythme des rencontres est de 1h30 tous les 15 jours avec une organisation spécifique à chaque groupe tenant compte à la fois des activités des enfants et la disponibilité des parents.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à Marie-Noëlle Mouton responsable catéchèse de Louvigné de Bais.
Téléphone : 02 99 49 00 78.

Parcours Alpha

Vous vous posez des questions sur votre Foi, la religion chrétienne ; les thèmes proposés par ce parcours Alpha peuvent peut-être vous aider à y répondre.

Vous n'êtes pas obligés de participer à tous les thèmes ; vous choisissez celui ou ceux qui vous intéressent.

Les rencontres ont lieu de 19h à 22h au centre paroissial de Châteaubourg.

Renseignements près du Père Jean-Luc Guillotel 06 88 20 89 21 ou au centre paroissial.02 99 00 30 81

Voici les dates du parcours et les thèmes abordés :

- **Mercredi 8 Novembre** : Le christianisme : faux, ennuyeux, dépassé ?
- **Mercredi 15 Novembre** : Qui est Jésus ?
- **Mercredi 22 Novembre** : Pourquoi Jésus est-il mort ?
- **Mercredi 29 Novembre** : Comment savoir si j'ai la foi ?
- **Mercredi 6 Décembre** : Prier, comment et pourquoi ?
- **Mercredi 13 Décembre** : Lire la Bible : pourquoi et comment ?
- **Mercredi 20 décembre** : Comment Dieu nous guide-t-il ?
- **Mercredi 10 Janvier 2017** : Comment résister au mal ?
- **Du vendredi 12 Janvier au samedi 13 Janvier** : Week-end sur l'Esprit Saint. Qui est l'Esprit Saint ? Son action ? Comment être rempli de l'Esprit Saint ?
- **Mercredi 17 Janvier** : Dieu guérit-il encore aujourd'hui ?
- **Mercredi 24 Janvier** : En parler aux autres, pourquoi et comment ?
- **Mercredi 31 Janvier** : L'Eglise, qu'en penser ?

